

ENTREVUE AVEC LE DG NORMAND RINFRET
IL N'Y A PLUS DE POMME POURRIE AU CUSM PAGE A2

LA PRESSE

EXCLUSIF

LA MINE BASSE

Les sociétés minières ont un besoin criant de financement, selon un rapport.

AFFAIRES



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE



DÉSORDRE À LA POSTE

Courrier livré en retard, facteurs surmenés, disparition de bureaux de poste : la réduction de services à Postes Canada provoque des turbulences.

PAGE A3

PHOTO STÉPHANIE MANTHA, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

PHILIPPE CANTIN

LA PREMIÈRE ÉTOILE À BERGEVIN

SPORTS

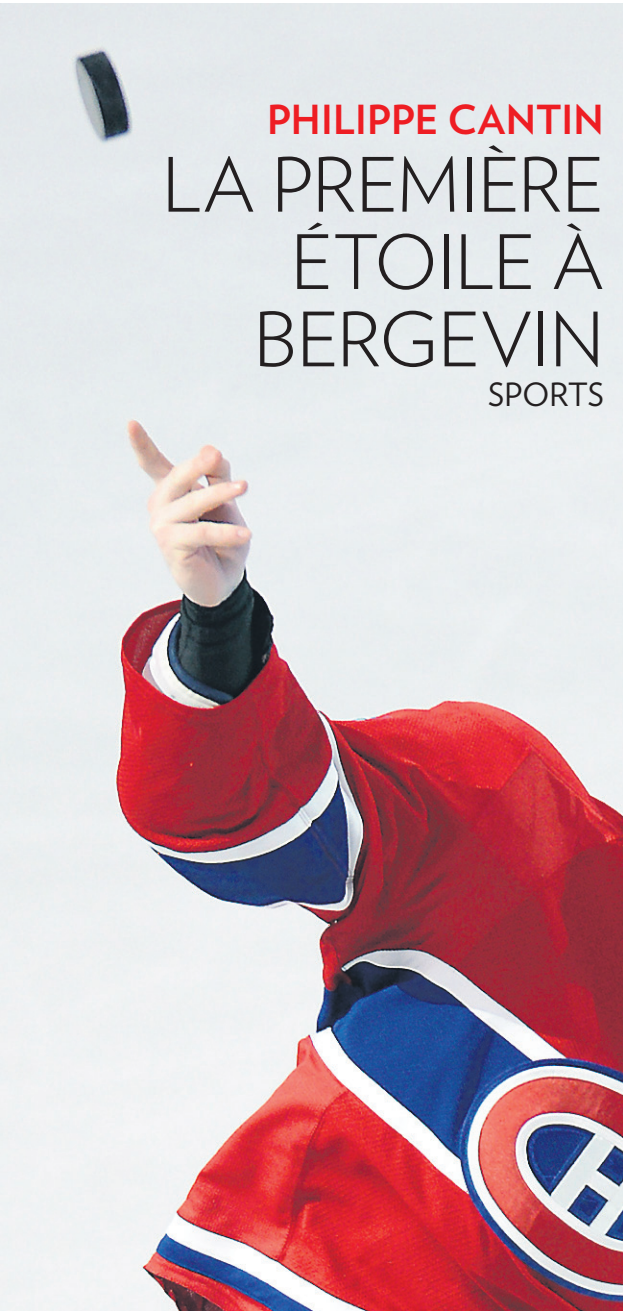


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

MICHELLE OBAMA S'AMUSE

La première dame est sur toutes les tribunes depuis la réélection de son mari. PAGE A18



PHOTO MANDEL NGAN, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

LE CAFFÈ DE LA DISCORDE

Un restaurateur devra se battre devant les tribunaux pour conserver son nom. PAGE A8

MARIE-CLAUDE LORTIE

TOM FLANAGAN ET LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

PAGE A14

COMMISSION CHARBONNEAU

TIR GROUPÉ SUR ZAMPINO

YVES BOISVERT

GÉRALD TREMBLAY LE SAVAIT TELLEMENT!

PAGES A10 ET A11

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Le Canadien va tellement bien, même la juge Charbonneau accepterait des billets de hockey pour aller à un match.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



LV 6 21924 98765 1



RBC Banque Royale

Deux mots que l'on voit rarement ensemble : budget simplifié.

L'outil GRATUIT¹ *maGestionFinancière*^{MC} de RBC Banque Royale vous propose de nouvelles fonctions pour suivre, planifier et atteindre vos objectifs financiers.

Découvrez ces nouvelles fonctions dès aujourd'hui à rbc.com/magestionfinanciere.

Une banque de conseils pour vous guider.^{MC}



© / ^{MC} Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ¹ Des frais d'opération peuvent s'appliquer aux virements de fonds et aux paiements de factures lorsque vous utilisez Banque en direct, selon votre forfait bancaire.

SCANDALE DU CUSM

DEUX ACCUSÉS
LIBÉRÉS SOUS CONDITIONS



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

FABRICE DE PIERREBOURG

Pierre Duhaime, l'ex-PDG de SNC-Lavalin, déjà arrêté une première fois par l'UPAC en novembre, s'est rendu en catimini aux enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ), hier matin, avant d'être mis en liberté. Peu après, c'était au tour de Yanaï Elbaz, l'un de ses quatre coaccusés dans le même dossier de corruption pour l'obtention par

SNC-Lavalin du contrat de construction du CUSM, d'être mis en liberté sous de multiples conditions. Si Pierre Duhaime, qui avait rendez-vous à la Sûreté du Québec pour se faire arrêter, a réussi à échapper aux médias, Yanaï Elbaz, l'ex-bras droit du D^r Arthur Porter en fuite aux Bahamas, n'a pu faire autrement que de comparaître sous les yeux d'une foule de journalistes.

Le Montréalais de 44 ans, qui est accusé de fraude, complot pour fraude, fraude envers le gouvernement, abus de confiance, commissions secrètes et recyclage des produits de la criminalité, ne semblait pas trop éprouvé par sa nuit en détention dans la foulée de son arrestation mercredi. Impassible, bien coiffé, vêtu d'une chemise blanche et d'un complet, il a écouté M^{re} Marie-Hélène Giroux, procureure de

la Couronne, égrener la longue liste de conditions qu'il devait s'engager à respecter pour obtenir sa libération. Une liberté payée 150 000\$, dont 50 000\$ déposés à la Cour. Il devra aussi rendre son passeport et tout autre document de voyage aux enquêteurs, ne pas quitter le Canada, se présenter chaque vendredi à la Sûreté du Québec, ne pas déménager sans autorisation préalable de sa somptueuse demeure, ne pas communiquer avec une quinzaine de personnes, dont les employés de SNC-Lavalin et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), etc. **Trois accusés à l'étranger** Baptisée Projet Lauréat, l'enquête menée par l'UPAC, en particulier les policiers de l'escouade Marteau, a abouti mercredi dernier au dépôt de 24 chefs d'accusation et de mandats d'arrestation contre Arthur Porter, exilé à Nassau aux Bahamas, son ex-bras droit Yanaï Elbaz, Jeremy Morris, de la firme Sierra Asset Management aussi à Nassau, Riadh Ben Aïssa, ex-dirigeant de SNC-Lavalin en Afrique du Nord actuellement détenu en Suisse, et l'ancien PDG de SNC-Lavalin Pierre Duhaime. Porter et Elbaz sont accusés d'avoir accepté « par corruption » des avantages de SNC-Lavalin pour que la firme se

voie octroyer le juteux contrat de 1,3 milliard. Quant à Duhaime et Ben Aïssa, ils seront traduits en justice parce qu'ils sont soupçonnés d'avoir corrompu Porter et Elbaz. Jeremy Morris aurait été l'intermédiaire. *La Presse* a déjà révélé que la firme de génie-conseil avait découvert dans ses finances des paiements douteux de 22,5 millions liés à ce projet. Des démarches d'extradition devront être lancées par Justice Canada afin de tenter de rapatrier Arthur Porter et Jeremy Morris des Bahamas. Mais celles-ci s'annoncent ardues et longues. Des procédures similaires seraient déjà engagées pour extraditer Riadh Ben Aïssa. Dans un courriel adressé à *La Presse*, le D^r Porter a déploré être la « cible d'allégations dif-famatoires » et être persuadé « qu'il n'y avait pas de base factuelle » à ces accusations. Outre ses fonctions au CUSM, Arthur Porter avait été nommé par les conservateurs, en 2010, à la tête de l'organisme chargé de surveiller le Service canadien du renseignement de sécurité, une fonction qui lui a permis d'avoir accès à des documents ultrasecrets et classifiés. Pierre Duhaime et Yanaï Elbaz, qui est défendu par M^{re} Pierre Poupart, seront de retour en cour le 23 mai prochain.

La réputation de l'hôpital est « ternie », concède le directeur

DAPHNÉ CAMERON

Il n'y a aucune raison de croire qu'il y a d'autres pommes pourries au sein de la direction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), assure Normand Rinfret, l'homme qui côtoie le D^r Arthur Porter avant de lui succéder à la tête de l'hôpital. Les allégations de versements de pots-de-vin de 22,5 millions par SNC-Lavalin dans le dossier de construction du futur mégahôpital anglophone ne sont l'affaire que de deux anciens dirigeants, son ex-patron et son ex-bras droit Yanaï Elbaz. Normand Rinfret, qui occupait le poste de directeur général adjoint sous le règne du D^r Porter, se dit aujourd'hui « abasourdi » par les accusations de fraude visant ses ex-collègues. Il affirme qu'il n'avait « aucune raison de croire » qu'ils étaient mêlés à une affaire de corruption. Il se désole aujourd'hui que la réputation de l'hôpital qu'il dirige soit « ternie ».

Faire confiance

Après le départ du D^r Porter, 16 nouvelles personnes (sur 20) ont été nommées au conseil d'administration. Mais la majorité des dirigeants qui étaient là à l'époque sont toujours en poste. Seuls le directeur des finances et la directrice des ressources humaines sont partis à la retraite. La Sûreté du Québec soupçonne d'ailleurs cette dernière d'avoir falsifié durant 10 ans ses allocations de dépenses pour se faire rembourser une fortune en voyages, en vêtements de luxe et en matériel scolaire pour ses enfants. « L'équipe de direction, c'est une douzaine de personnes, je regarde les gens autour de la



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Normand Rinfret, qui a succédé au D^r Athur Porter à la tête du CUSM, est « abasourdi » par les allégations de corruption entourant l'attribution à SNC-Lavalin du contrat de construction de l'établissement.

table et ils sont tous dédiés, je n'ai aucune raison de croire qu'ils font des choses incorrectes », a expliqué M. Rinfret en entrevue hier matin. « J'ai aussi rencontré les 340 gestionnai-

CUSM qu'il n'y a aujourd'hui aucun employé de l'institution qui fasse l'objet d'une enquête. M. Rinfret a répondu aux questions de l'escouade d'enquête une seule fois l'automne dernier.

sont des gens qui travaillent extrêmement fort. Je connais mes employés depuis 34 ans et je sais que ce n'est pas toujours facile dans un hôpital. »

Nouvelles mesures

Après avoir été nommé directeur général et chef de la direction du CUSM, Normand Rinfret affirme qu'il a pris plusieurs mesures pour assainir la gouvernance. Il dit avoir resserré les règles des signatures autorisées, des achats et des comptes de dépenses. Le conseil d'administration a aussi mis sur pied 10 comités pour suivre tous les éléments de bonne gouvernance dans tous les secteurs de l'établissement.

res, il y en a beaucoup que je connais depuis très longtemps, et ma façon de fonctionner c'est de leur faire confiance. » L'Unité permanente anti-corruption (UPAC) aurait confirmé aux dirigeants du

« Il y a un nuage qui ternit la réputation du CUSM. Les défis sont immenses en ce moment dans le milieu de la santé et j'ai hâte que ce nuage disparaisse parce que ça ternit la réputation des gens qui travaillent ici et ce

Après avoir été nommé directeur général et chef de la direction du CUSM, Normand Rinfret affirme qu'il a pris plusieurs mesures pour assainir la gouvernance.

Porter invite les enquêteurs aux Bahamas

ASSOCIATED PRESS

NASSAU, Bahamas — Le D^r Arthur Porter, résidant désormais aux Bahamas et recherché au Québec pour fraude et abus de confiance, affirme être atteint d'un cancer avancé de phase 4, et trop malade pour se déplacer. Lors d'une entrevue accordée hier à l'Associated Press de sa résidence dans une luxueuse communauté protégée de l'archipel, M. Porter indique que si des enquêteurs canadiens veulent l'interroger, ils devront prendre l'avion jusqu'aux Bahamas. « Je ne veux pas qu'ils croient que je me défile de quoi que ce soit. S'ils veulent venir ici, absolument, pas de problème », a-t-il affirmé.

Bonbonne d'oxygène

Apparaissant malade et amaigri, M. Porter a expliqué qu'il subissait une deuxième série de traitements de chimiothérapie pour un cancer du poumon qui s'est propagé à son foie. Au cours de l'entrevue, il toussait fréquemment et respirait à l'aide d'une bonbonne d'oxygène placée à côté de sa chaise en cuir. Il a indiqué qu'il discuterait avec son avocat au sujet d'une éventuelle contestation de la demande d'extradition du Canada une fois qu'elle lui serait transmise. Le D^r Porter soutient n'avoir rien fait de mal.

SOMMAIRE		
Amusez-vous!	ARTS 10	Loteries A 23
Astrologie du jour	SPORTS 8	Monde A 18 et 19
Bourses	AFFAIRES 6	Petites annonces SPORTS 7
Débats	A 20, 21 et 22	AFFAIRES 4
Décès	SPORTS 8	AFFAIRES 4
Horaires télévision	SPORTS 8	
Météo		
Nuageux avec quelques flocons, maximum 0, minimum -1. SPORTS 7		

À LIRE DEMAIN DANS LA PRESSE

NORMAND RINFRET
EXPLIQUE SON PLAN
DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE
BUDGÉTAIRE

Au début du mois de janvier, le CUSM a annoncé des compressions de 50 millions afin d'éviter d'enregistrer un déficit monstre. Ce plan est exigé en réaction au dépôt du rapport Baron, un exercice de vérification qui a révélé que l'établissement pourrait se retrouver avec un déficit de 115 millions en 2012-2013 – du jamais vu dans l'histoire du Québec. Or, le CUSM peine à faire les compressions demandées.



Depuis l'été dernier, les facteurs ont moins de classement à faire, grâce à de nouvelles machines de tri. Mais ils ont des circuits de livraison plus longs.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

RÉDUCTION DE SERVICES À POSTES CANADA

LA LIVRAISON DU COURRIER PERTURBÉE

ISABELLE DUCAS
COLLABORATION SPÉCIALE

Disparition de bureaux de poste, courrier livré en soirée ou pas du tout, colis difficiles à récupérer: une importante réorganisation du travail à Postes Canada provoque l'insatisfaction des citoyens et l'épuisement des facteurs en plus de nuire à la qualité des services.

«Parfois, on n'a aucun courrier pendant trois jours, et le facteur passe souvent en soirée, après la fermeture du bureau, raconte avec exaspération Michel Du Temple, évaluateur immobilier, à son bureau de la rue Beaubien, à Montréal. On attend des documents de nos clients et des chèques, alors ça nous cause d'importants problèmes.» M. Du Temple s'est plaint plusieurs fois à Postes Canada, en vain.

Le problème touche plusieurs secteurs de Montréal. Les changements introduits l'été dernier devaient pourtant améliorer le service postal, grâce aux nouvelles machines qui trient le courrier plus efficacement. Comme les facteurs ont moins de classement à faire, leurs circuits ont été allongés. De plus, chaque facteur a maintenant son camion et distribue à la fois lettres et colis en plus de ramasser le courrier dans les boîtes aux lettres. Auparavant, ces tâches étaient accomplies par des employés différents.

Mais la réorganisation, que la société appelle «poste moderne», provoque des turbulences. Les facteurs se plaignent que leurs parcours sont trop longs et qu'ils doivent travailler jusqu'à 20h ou 21h, ce qui en oblige plusieurs à terminer leur distribution à la lueur d'une lampe frontale.

Heures supplémentaires obligatoires

Dans d'autres cas, le courrier n'est tout simplement pas livré: les facteurs sont incapables de terminer leur circuit. Obligés de faire des heures supplémentaires à répétition, ils sont épuisés. Selon le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des postes (STTP), 49 % des employés de la succursale Marseille, dans l'est de Montréal, issue du regroupement de trois succursales, ont été absents pendant plusieurs jours en raison

d'accidents du travail ou de maladie depuis la réorganisation, en juillet dernier. En décembre 2012, par exemple, 24 % des facteurs étaient absents, comparativement à 7 % un an plus tôt. Mais la société manque de personnel de remplacement.

«J'ai dû demander un papier du médecin pour pouvoir refuser de faire des heures supplémentaires, indique un facteur qui a requis l'anonymat. Je faisais des journées de 12 heures, j'étais épuisé et j'ai fait des erreurs. Quand je m'absente ou que je ne peux pas terminer mon circuit, personne ne me remplace, alors le courrier n'est pas distribué.»

Selon le syndicat, l'employeur impose maintenant des mesures disciplinaires aux facteurs qui refusent de faire des heures supplémentaires dans un autre itinéraire que le leur.

«Parfois, on n'a aucun courrier pendant trois jours, et le facteur passe souvent en soirée, après la fermeture du bureau.»

— Michel Du Temple, évaluateur

D'autres facteurs signalent que leur sac est beaucoup plus lourd qu'avant. «Postes Canada est irresponsable de nous forcer à marcher 8 ou 10 heures par jour, à un bon rythme, parfois dans la noirceur, avec un sac dont le poids excède 35 livres», affirme l'un d'eux dans une lettre envoyée au PDG de la société, Deepak Chopra.

D'autres facteurs ont aussi envoyé des lettres touchantes à leur PDG pour se plaindre de leurs conditions de travail. «Je suis un gars, un vrai, un fier, et pourtant je pleure d'épuisement tous les jours, confie un employé de longue date. Ça fait trois mois que je n'ai pas bordé mon petit garçon de 3 ans. Avant, j'adorais mon travail. Maintenant, je trouve que c'est le pire métier du monde.»

«Je vous donne ma démission de mon poste de facteur, écrit un autre. Je suis révolté de voir la nonchalance avec laquelle la direction traite sa clientèle et de voir les services se dégrader. Les changements des derniers mois ont pourri notre milieu de travail.»

« Désorganisation »

Des députés du NPD qui ont reçu de nombreux témoignages de facteurs découragés et de citoyens excédés par les retards de courrier dénoncent la détérioration des services et des conditions de travail à Postes Canada. «Ça ressemble à une désorganisation plutôt qu'à une réorganisation», dit Robert Aubin, porte-parole du NPD sur les questions de transports, d'infrastructures et de collectivités.

Autre conséquence du nouveau mode de livraison: les colis ne sont pas toujours remis directement aux destinataires, qui doivent plutôt les récupérer au bureau de poste. «Le facteur m'a expliqué qu'il ne pouvait plus monter dans les bureaux pour nous remettre nos colis», raconte Mathieu Saint-Laurent, qui travaille à l'Association internationale de science politique, dont les bureaux sont situés près de l'Université Concordia. «Comme le gardien à l'entrée ne peut pas signer pour les différents destinataires, on doit aller chercher le colis au bureau de poste. Mais on en reçoit tous les jours et ça nous fait perdre du temps.»

Anick Losier, porte-parole de Postes Canada, répond que la nouvelle méthode nécessite une période d'adaptation de la part des facteurs, mais qu'il n'y a pas de problème sérieux. Il n'y a pas d'augmentation du nombre de blessures ou de congés de maladie, dit-elle. Si des clients reçoivent leur courrier après 18h, selon elle, ce n'est qu'en raison de circonstances particulières, comme des tempêtes de neige ou les congés des Fêtes.

Pour dénoncer la dégradation des conditions de travail de ses membres et du service qu'ils offrent à la population, le STTP organise une marche aux flambeaux demain près de la place des Festivals, qui accueille actuellement Montréal en lumière, «pour éclairer la population sur la grande noirceur qui règne présentement à Postes Canada».

LES FERMETURES EN CHIFFRES

16 bureaux de poste ont fermé leurs portes ou sont en voie de fermer au Québec, dont 10 dans la région de Montréal.

Le Québec compte 986 bureaux de poste et 479 comptoirs postaux en franchise dans des commerces. En 2011, Postes Canada a enregistré une perte de 327 millions de dollars, sa première en 16 ans. Ces mauvais résultats sont attribuables au dernier lock-out, aux obligations du régime de retraite et à la décision rendue par la Cour suprême en matière d'équité salariale, mais aussi à la baisse du volume de courrier. Pour l'ensemble du Groupe d'entreprises de Postes Canada (qui comprend les filiales Purolator, SCl et Innovaposte), la perte nette a atteint 188 millions de dollars en 2011, comparativement à des profits de 314 millions en 2010. Le volume total des envois du Groupe d'entreprises de Postes Canada a diminué de 4,1 % en 2011 par rapport à 2010.

10 bureaux de poste menacés à Montréal

Le bureau de poste local est-il en voie de disparition? Devant la vague de fermetures décrétées par Postes Canada dans la région de Montréal, des citoyens et des élus se posent la question: en un an, sept bureaux ont fermé leurs portes, et trois autres risquent de subir le même sort sous peu. Plus de 2000 personnes ont signé une pétition demandant le maintien de trois bureaux dont Postes Canada envisage l'élimination dans l'ouest de Montréal (Snowdon, Notre-Dame-de-Grâce et Westmount). Une résolution dénonçant ces fermetures a été adoptée à l'unanimité au conseil de l'arrondissement au début du mois. Des députés fédéraux sont aussi montés au créneau à ce sujet.

Les opposants ont toutefois peu espoir de voir Postes Canada faire marche arrière. Ailleurs aussi, des citoyens se sont mobilisés pour sauver leur bureau de poste, sans succès. Depuis un an, des bureaux ont été fermés à Lachine, Pointe-Claire, Place du Parc (près du centre-ville), Montréal-Nord, Longueuil, Terrebonne et Belœil. À l'extérieur de Montréal, le même scénario s'est répété à Baie-Comeau, Val-d'Or, Jonquière... En comptant les trois fermetures envisagées, le total s'élèvera à 30 au Canada, dont 16 au Québec. À Postes Canada, on explique qu'il faut s'adapter à la diminution de la clientèle. «Depuis cinq ans, nous traitons 20 % moins de lettres, explique la porte-parole Anick Losier. Le nombre de colis est en hausse, mais pas suffisamment pour compenser.» M^{me} Losier ajoute que plusieurs autres points de service de Postes Canada sont accessibles dans les secteurs où des bureaux ont fermé.

Manque de consultation

Des clients des bureaux menacés dénoncent cependant les méthodes de la société. «Il n'y a pas de discussion avec les gens du quartier», souligne Jason Hughes, coordonnateur de la coop La Maison verte, rue Sherbrooke Ouest, qui vend des produits écologiques et fait beaucoup d'envois par la poste. «La seule consultation qu'il y a eu, c'est une feuille sur le comptoir du bureau de poste et une adresse pour envoyer nos commentaires.»

Les règles de la Société prévoient pourtant que, «au moins un mois avant de décider de fermer, de déménager ou de regrouper des bureaux de poste en permanence, Postes Canada rencontre les clients et les collectivités touchés pour examiner ensemble les options».

— Isabelle Ducas, collaboration spéciale

MONTRÉAL PLUS

INFRASTRUCTURES

La Ville ralentit ses investissements

KATHLEEN LÉVESQUE

La Ville de Montréal est aux prises avec un ralentissement important de ses investissements dans les infrastructures. Elle vient de reporter à cette année la moitié des travaux prévus pour 2012 et estime qu'elle pourrait ne réaliser en 2013 que 30 % des chantiers de construction et de réfection de ses routes, trottoirs et autres conduites souterraines, a appris *La Presse*. Pour les Montréalais, s'il y a moins de travaux, cela pourrait signifier plus de nids-de-poule dans les rues et plus de fuites d'eau qui aiguiseront leur patience. C'est l'équation que fait une source au cœur du dossier qui a requis l'anonymat. «On risque de frapper un mur parce que le système est lent.» La semaine dernière, le

directeur des Finances de la Ville, Robert Lamontagne, a fait une présentation devant le comité exécutif afin que les budgets d'immobilisations non utilisés en 2012 soient reportés en 2013. Ces investissements à long terme étaient planifiés dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI). Si Montréal ne fait jamais 100 % de son PTI, 2012 soulève toutefois une situation hors de l'ordinaire. Montréal n'a dépensé que 52 % de ce qui était prévu. En comparaison, rappelons qu'en 2009, année électorale, le taux de réalisation s'est élevé à 67,2 %. M. Lamontagne a déjà annoncé qu'il prévoyait un taux de réalisation «faible» pour 2103. Selon ce qu'a appris *La Presse*, ce pourrait être aussi

peu que 30 % ou dans le meilleur des cas, 40 %. Les sources du problème Chose certaine, le directeur des Finances estime que le renforcement des contrôles est à l'origine de ce ralentissement qui plaide toutefois en faveur, dit-il, d'une meilleure planification de l'endettement de la Ville. Le directeur général, Guy Hébert, s'est montré plus tranché. Aux membres du comité exécutif, il a dit que la commission Charbonneau et l'adoption de la loi 1 sur l'intégrité des contrats publics constituaient «un bâton dans les roues» de la Ville. Dans les officines politiques, tant du côté du maire Michael Applebaum que de celui de la chef de l'opposition officielle, Louise Harel, on pointe plus



PHOTO MARTIN LEBLANC, LA PRESSE

Le DG de la Ville de Montréal, Guy Hébert, a affirmé aux membres du comité exécutif que la commission Charbonneau et l'adoption de la loi 1 sur l'intégrité des contrats publics constituaient «un bâton dans les roues» de la Ville. spécifiquement la nouvelle loi. Or, c'est l'administration montréalaise qui a demandé d'être assujettie à la législation pour les contrats de 100 000\$ et plus qu'elle accorde. Du coup, le gouvernement permet que 25 contrats par mois soient analysés par l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui administre le registre des entreprises pouvant faire affaire avec Montréal [et le gouvernement]. Mais cela ne suffit plus, plaide maintenant le maire Applebaum qui a manifesté son impatience face à la lenteur du processus, car les projets s'accumulent et qu'aucune entreprise n'a encore été certifiée. Il semble même que Montréal soit incapable de respecter ses propres exigences: elle n'a transmis qu'un dossier sur quatre à l'AMF depuis la mi-janvier. Est-ce à dire que la machine municipale est enrayée, notamment par la réforme des structures mise en place depuis un an? Le directeur général est parti en vacances et n'a donc pas pu expliquer l'état de ses troupes.

vw.ca

La conduite d'une turbo. Les économies d'une hybride.

Pour commencer, nous avons pris la très élégante Jetta, déjà si amusante à conduire, et l'avons rendue encore plus aérodynamique. Ensuite, nous l'avons équipée de nos technologies BlueMotion les plus novatrices, comme un puissant groupe motopropulseur hybride turbocompressé avec un moteur TSI de 1,4 L développant 170 ch et une puissance de dépassement de 184 lb-pi de couple. Le résultat? La Jetta hybride turbocompressée. Une voiture qui prouve que les hybrides ne sont pas toutes pareilles.

LA JETTA HYBRIDE TURBOCOMPRESSÉE.



« Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto et dessin », « TSI » et « Jetta » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Jetta hybride » et « BlueMotion » sont des marques de commerce de Volkswagen AG. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour les détails. © Volkswagen Canada 2013.



Le directeur du Service des incendies de Montréal, Serge Tremblay, s'étonne que l'on n'ait pas sonné l'alerte rouge à propos des agissements de Pierre Sigouin.



Stéphane Archambault et sa fille Jessica.

« Qu'on ne me dise pas qu'ils avaient peur, là! »



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Hier, notre chroniqueur Patrick Lagacé a raconté comment le climat toxique qui avait cours à la division Prévention du Service des incendies (SIM) a fini par briser un employé, Stéphane Archambault. La deuxième partie de cette série porte sur les conséquences du suicide de M. Archambault au SIM.

De l'autre côté de la table, le directeur du Service des incendies de Montréal (SIM) peine à croire que personne n'ait dénoncé le climat de terreur qui régnait à la division Prévention dirigée par son (désormais ancien) ami Pierre Sigouin.

« Comment ça se fait ? Là-dedans, j'ai des gens, j'ai des cadres, j'ai des inspecteurs, des gars de 40, 50 ans, qui ont de l'expérience... Qu'on ne me dise pas qu'ils avaient peur ! », me dit Serge Tremblay, avec un brin d'exaspération.

Pourtant, c'est exactement ce qui se dégage des entrevues que j'ai réalisées dans la foulée du suicide de Stéphane Archambault, employé civil du SIM, en octobre. Ceux que j'ai convaincus de parler, parmi ses collègues de la Prévention, ont tous eu peur de Pierre Sigouin.

Peur d'être ciblé dans une rencontre de groupe, ce que Sigouin faisait souvent en usant de son autorité pour humilier ses cibles, avec des railleries et des insultes.

Peur de se faire affecter à des tâches pour lesquelles ils n'avaient pas les compétences requises, en guise de punition.

Peur d'avoir à croiser le fer avec quelqu'un qui se vantait ponctuellement de ses amitiés avec les deux plus

hauts officiers du SIM (Serge Tremblay et Jacques Proteau).

Peur d'être soudainement talonné par Sigouin, de subir sa microgestion tatillonne.

Comme m'a dit une source, témoin du climat au 200, rue de Bellechasse, où loge la Prévention: « C'est comme si les gens avaient une attitude de femme battue. T'essaies d'être fin, t'attends que ça passe. »

Comme m'ont dit plusieurs sources: « C'était un climat de terreur. »

Quand la nouvelle du suicide de Stéphane Archambault s'est répandue chez les employés de la Prévention, l'un d'eux m'a rapporté cet échange avec un collègue.

Lui: « Pourquoi on n'a rien dit, rien fait ? »

Le collègue: « Pendant qu'il (Sigouin) était sur son dos, il n'était pas sur le mien. »

■ ■ ■

Le directeur Serge Tremblay s'étonne encore qu'« on n'ait pas levé le *flag* » et sonné l'alerte rouge à la Prévention à propos des agissements de Pierre Sigouin, qui gérait son personnel à coups de menaces et d'insultes.

Après avoir parlé à des employés, à la famille de M. Archambault, au syndicat

des cols blancs, à Jean-Yves Hinse, du service du capital humain de la Ville de Montréal, et à M. Tremblay, je peux dire deux trucs là-dessus.

C'est vrai... et c'est faux.

C'est étonnant... et ça ne l'est pas.

Plusieurs employés ont signalé leur ras-le-bol relativement aux méthodes de Sigouin. Leurs supérieurs directs, les chefs de division, avaient tendance à banaliser ces récriminations. Sylvie Chevrier, la femme de Stéphane Archambault, m'a dit que son mari avait demandé de l'aide à sa supérieure immédiate, Brigitte Poudrier, verbalement et par écrit. Sans succès. Je me suis fait dire que M^{me} Poudrier était, elle aussi, ponctuellement persécutée par Sigouin. Elle est actuellement en congé maladie.

Dans un milieu de travail fonctionnel, tous ces gens

de Stéphane Archambault et de ses collègues.

Depuis, M^{me} Ouellet a été mutée.

■ ■ ■

Mais fallait-il attendre, comme le dit Serge Tremblay, que quelqu'un « lève le *flag* » pour que le SIM réalise que Pierre Sigouin était odieux – on me pardonnera l'euphémisme – avec ses troupes ?

Car le 21 mars 2012, en réunion, devant témoins, Sigouin a dit neuf fois à l'intention de Stéphane Archambault: « J'vas y péter la yeule. »

Voici un patron qui menace de casser la figure d'un employé. Tout, sauf sain et normal. Des paroles potentiellement criminelles. La chose est venue aux oreilles du numéro 2 du SIM, Jacques Proteau.

Et que fait Proteau, à ce moment-là, en tant que supérieur hiérarchique immédiat ?

Un patron qui menace de casser la figure d'un employé. Tout, sauf sain et normal. Des paroles potentiellement criminelles. Et que fait son supérieur immédiat ? Rien.

Mais Proteau était l'ami de Sigouin. On comprendrait que Proteau ait eu de la réticence à punir son ami et subalterne, celui qui l'a hébergé chez lui quand il a vécu un divorce.

Dénoncer, « lever le *flag* » ?

Un jour – mes sources ne se souviennent plus si c'était en 2011 ou en 2012 –, Sigouin s'est mis à faire de l'ironie au sujet de la peur qu'il inspirait. Quelqu'un lui avait dit que les employés le craignaient.

Sa façon de réagir a été de cibler des employés, devant tout le monde, pour leur demander, ironique: « Pis, toi, as-tu peur de moi ? »

Personne n'a osé dire la vérité, évidemment.

ANÉMIE — Si jamais on se mettait à dire que Stéphane Archambault était un homme dépressif, sentez-vous bien libre de flairer la tentative de contrôle des dommages. La famille ne m'a rien caché: en 2010, Archambault a souffert d'un épisode d'anémie attribuable à une hémorragie rectale. Sa faiblesse physique a atteint son moral et il a été brièvement traité aux antidépresseurs.

Cause purement physique, m'a dit son médecin de famille, la D^{re} Yanouchka Labrousse: « Ça aurait mis n'importe qui par terre. » Il s'en était parfaitement remis, et l'épisode de 2010 n'a pas de lien, selon elle, avec le congé maladie qu'il a eu la veille de son suicide.

Peut-être y avait-il une faille dans la psyché de Stéphane Archambault. Et peut-être que le climat de travail toxique imposé par Sigouin et toléré par ses *boss* s'est incrusté dans cette faille. Peut-être.

Mais j'aimerais juste souligner que le problème, ici, c'est le climat de travail toxique bien réel au SIM et banalisé par ses *boss*. Pas l'hypothétique faille dans la tête de Stéphane Archambault.

Demain: Enquête (confidentielle) et suspension (au ralenti).



PLAISIR GOURMANDS

À dix jours de la grande ouverture



UN CHEF À LA CABANE ce soir 21 h

Avec Martin Picard

La cabane ouvrira bientôt ses portes ! Martin et son équipe terminent avec fébrilité les tests du nouveau menu.

Dans l'assiette : fèves au lard, omelette soufflée, pains de sucre, sucettes et gelée à l'érable.

telequebec.tv



Les produits d'érable du Québec



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Horaires des policiers Les tuques rouges à l’assaut du QG

Munis de pancartes dénonçant « l’enfer » de leurs horaires habituels et coiffés d’une tuque rouge marquée du logo de leur syndicat, plus d’un demi-millier de policiers montréalais ont manifesté hier devant leur quartier général, rue Saint-Urbain. Les manifestants, plus de 700 selon la Fraternité, dénoncent l’abolition de ce qui a été présenté comme un horaire de trois jours, obtenu en janvier 2012. « Ils veulent casser les policiers, a déclaré le président de la Fraternité, Yves Francoeur. Le syndicat a publié plusieurs publicités pleine page dans les journaux, hier, pour dénoncer ce « retour en arrière ». Ses membres estiment que les horaires habituels, établis en 1978, nuisent à leur qualité de vie et à leur santé. Rue Saint-Urbain, les pancartes clamaient « Votre horaire, c’est l’enfer » et « Un horaire modernisé, des citoyens mieux protégés ». L’enfant d’un manifestant portait quant à lui le message : « 35-35-70, Plus de

temps avec papa. » Surnommé « la roulette », l’ancien horaire obligeait les quelque 2500 patrouilleurs à travailler dans tous les quarts. Il prévoyait des quarts de huit heures et demie, 21 jours sur 35. Depuis 14 mois, les quarts de nuit sont assurés par des volontaires tandis que les autres travaillent 35 jours sur 70. Les quarts ont été prolongés à 9 heures 45 minutes. « On ne veut pas retourner à des horaires des années 70, on est en 2013, a tonné M. Francoeur. Ce n’est pas vrai que le nouvel horaire ne marche pas. On ne travaille pas une minute de moins, et ça coûté 11 % moins cher en 2012. Le Service de police de la Ville de Montréal estime quant à lui que le nouvel horaire a coûté plus de 2 millions de dollars en heures supplémentaires. Le retour aux anciens horaires est prévu le 24 mars prochain. — Karim Benessaïeh

Laval veut rendre sa gestion plus intègre et transparente

ÉMILIE BILODEAU

Le maire de Laval, Alexandre Duplessis, prend des mesures afin de rendre la gestion de sa ville plus transparente. Malgré ce virage, il assure que Laval n’a jamais souffert de problème d’intégrité. Le successeur de Gilles Vaillancourt a annoncé hier qu’une ligne téléphonique de « signalements éthiques » serait mise en place d’ici à l’été. Cette ligne sera destinée autant aux citoyens qu’aux employés de la Ville qui voudraient dénoncer des « situations qu’ils jugent nébuleuses ». Elle sera gérée par la vérificatrice générale. De plus, la vente de terrains se fera désormais par appels d’offres publics, et tout changement de zonage sera

soumis au comité consultatif d’urbanisme, des mesures déjà appliquées dans la plupart des grandes villes de la province. Laval rapatriera également certaines tâches qui étaient confiées à des firmes externes, comme les relations du travail, les communications et le génie. Enfin, le budget du vérificateur général passera de 1 000 000 \$ à 1 100 000 \$ par année. M. Duplessis a assuré que ces mesures n’ont pas pour but de régler un problème d’intégrité à Laval. « Lorsque j’ai été élu par mes collègues, je me suis engagé à changer ces traditions ou ces façons de faire qui existaient et qui étaient tout à fait correctes. On veut adopter une autre façon de faire... Je ne veux pas corriger une situation, mais l’améliorer », a-t-il dit.

Trop peu, trop tard

David De Cotis, président du Mouvement lavallois, estime que les actions annoncées par le maire sont insuffisantes. « La première chose qui devrait être faite, c’est le ménage de tous les élus dans les comités exécutifs parce qu’ils sont là depuis des années et qu’ils étaient là avec l’ancien maire Vaillancourt. Ce sont eux qui prennent toutes les décisions et qui sont responsables de ce qui nous arrive aujourd’hui », a-t-il déclaré. Robert Bordeleau, qui se présentera aux prochaines élections municipales sous la bannière du Parti au service du citoyen, affirme qu’Alexandre Duplessis adopte des mesures que son propre parti propose depuis plusieurs années.

Litige avec le CP Montréal appelle Ottawa à la rescousse

Le projet de désenclaver plusieurs quartiers de Montréal en aménageant six passages au-dessus de la voie ferrée du Canadien Pacifique est dans une telle impasse que la Ville réclame l’intervention d’Ottawa. Selon Réal Ménard, responsable des transports au comité exécutif de Montréal, « les discussions avec les représentants du CP sont demeurées jusqu’à présent infructueuses. La Ville n’a d’autre choix que de demander à l’Office des transports du Canada un règlement du différend ». Il a fait cette annonce lors d’un point de presse hier, entouré des maires des cinq arrondissements touchés. Trois des six passerelles projetées traversent Rosemont-La-Petite-Patrie, indique son maire, François Croteau. « Ça fait trois ans qu’on travaille avec le CP et, chaque fois, on bute sur un non, dit l’élu. La compagnie évoque

des problèmes de sécurité, mais ça existe déjà partout au monde. Il y a des normes, et on est prêt à contribuer. » Le communiqué publié à cette occasion décrit le couloir ferroviaire du CP, qui traverse la métropole en son centre, comme « une barrière physique importante entre les différents quartiers ». En octobre dernier, Montréal a proposé l’aménagement de six passages pour piétons et cyclistes au-dessus des rues De Castelnau, Bernard, Des Carrières et Cartier ainsi que de l’avenue De L’Épée. Ces passages permettraient notamment de légaliser des déplacements qui se font déjà, illégalement, par des brèches sans cesse rouvertes. Ils ne compromettraient en rien le transport des personnes et des marchandises dans ce couloir, assure M. Ménard. — Karim Benessaïeh

L'évènement

Volkswagen pour tous

Jetta 2013

Achetez à partir de

98 \$ aux deux semaines sur 84 mois*

2,4 % TAP

0 \$ d'acompte 16 385 \$ PDSF

Frais de transport et inspection de prélivraison inclus.

Tiguan 2013

Achetez à partir de

186 \$ aux deux semaines sur 72 mois*

2,9 % TAP

0 \$ d'acompte 26 700 \$ PDSF

Frais de transport et inspection de prélivraison inclus.

C'est ça la valeur de l'ingénierie allemande.



Das Auto.

1 800 ROULE VW

vw.ca

*Cette offre de financement d'une durée limitée est sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance et est proposée à l'achat du modèle Jetta 2013 de 2,0 L / Tiguan 2.0T 2013. Un PDSF de 16 385 \$ / 26 700 \$ (frais de transport et inspection de prélivraison de 1 395 \$ / 1 610 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur, si applicable, inclus) pour le modèle Jetta 2013 de 2,0 L / Tiguan 2.0 T 2013 neuf de base et non immatriculé avec boîte manuelle à 5 vitesses / 6 vitesses, au taux annuel en pourcentage de 2,4 % / 2,9 %, correspond à une mensualité de 212,10 \$ / 404,48 \$ sur 84 mois / 72 mois (le total de 12 mensualités divisé en 26 périodes correspond à un versement aux deux semaines de 97,89 \$ / 186,68 \$ pour un total de 182 / 156 versements). Frais de crédit de 1 477,20 \$ / 2 468,40 \$ (incluant les frais d'inscription au RDPRM) pour une obligation totale de 17 862,20 \$ / 29 168,40 \$. Acompte de 0 \$. Immatriculation, assurances, droits, options et taxes applicables en sus. Modèles montrés : Jetta Highline 2013 de 2,5 L, 26 085 \$ / Tiguan 2.0 T 2013, 42 835 \$. Certaines options et certains accessoires sont en sus. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Certaines conditions s'appliquent. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offres en vigueur jusqu'au 30 avril 2013 et pouvant être modifiées ou retirées en tout temps sans préavis. Visitez votre concessionnaire ou vw.ca pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto et dessin », « Jetta » et « Tiguan » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2013.

Si votre solde quotidien moyen est de :	1000\$
Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :	500\$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	100\$
	1603\$
	8,01\$
	16,03\$

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 499 \$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 \$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offres en vigueur du jeudi 28 février au dimanche 3 mars 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. EcoFrais inclus. *Sauf sur les produits informatiques. Détails en magasin.



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Durant le week-end en folie!

Tout, Tout, Tout est réduit!

SUR LES MEUBLES, MATELAS, ACCESSOIRES DE DÉCORATION, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Mobilier de salon inclinable

De style transitionnel, assises en microfibre taupe, côtés en polyuréthane brun

Livraison gratuite

- Causeuse inclinable 16,64 \$*/mois ou 599 \$
- Fauteuil inclinable 11,08 \$*/mois ou 399 \$

Prix réduit à 19⁴²\$*/mois ou 699\$
Sofa inclinable

Mobilier de salle à manger

De style transitionnel, table de 137 x 102 cm (54 x 40 po) avec panneau de rallonge de 46 cm (18 po)

Livraison gratuite

Prix réduit à 19⁴²\$*/mois ou 699\$

Comprend : 1 table et 6 chaises

Mobilier de salon

De style transitionnel, revêtement en cuir laminé brun très confortable

Livraison gratuite

- Causeuse 12,75 \$*/mois ou 459 \$
- Fauteuil inclinable et berçant 11,08 \$*/mois ou 399 \$
- Pouf avec rangement 8,31 \$*/mois ou 299 \$

Prix réduit à 13⁸⁶\$*/mois ou 499\$
Sofa

Mobilier de chambre

De style contemporain

Livraison gratuite

- Commode 13,86 \$*/mois ou 499 \$
- Chiffonnier 9,69 \$*/mois ou 349 \$

Prix réduit à 36⁰⁸\$*/mois ou 1299\$

Comprend : bureau double, miroir, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit

FRIGIDAIRE

Prix réduit à 27⁷⁵\$*/mois ou 999\$

Réfrigérateur de 20,3 pi³

1 tablette pleine largeur, 2 tablettes demi-largeur ajustables, tiroir à charcuterie, 2 bacs à fruits et légumes transparents, Energy Star®

Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,3 pi³, zone réchaud, 2 éléments de 6 po, 1 élément de 9 po et 1 élément extensible 12/9 po, très grand hublot

Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle

Capacité de 14 couverts, 3 cycles, cuve haute, broyeur d'aliments durs, modèle silencieux

Livraison, ramassage et service gratuits

Laveuse de 4,3 pi³ C.E.I.

12 programmes, 4 niveaux d'eau, 3 réglages de température, agitateur à double action

Livraison, ramassage et service gratuits

Sécheuse de 6 pi³

6 programmes, 4 réglages de température

Livraison, ramassage et service gratuits

Prix réduit à 11⁰⁸\$*/mois ou 399\$

Prix réduit à 19⁴²\$*/mois ou 699\$

Prix réduit à 22¹⁹\$*/mois ou 799\$
La paire

24 po DEL

Prix réduit à 5³¹\$*/mois ou 191²⁵\$

Télévision à écran DEL de 24 po

Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB

Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

50 po DEL

Prix réduit à 23³⁸\$*/mois ou 841⁵⁰\$

Téléviseur à écran DEL de 50 po

Résolution pleine HD 1080p, modèle ultra-mince, port USB pour photos et musique, mode jeu, entrée PC

Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

Galerie du sommeil

90 jours d'essai

sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort. UNE EXCLUSIVITÉ des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Serta MILENA

Matelas moelleux/Fibres traitées antimicrobiennes Body/1 po de mousse confort (piquage)/ 1 po de mousse support et mousse latex (rembourrage) Ressorts ensachés individuellement avec contour de mousse Aussi disponible matelas semi-ferme et max-ferme Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/740 ressorts 19,42 \$*/mois ou 699 \$
- Grand lit/1296 ressorts 23,58 \$*/mois ou 849 \$
- Très grand lit/1660 ressorts 30,53 \$*/mois ou 1099 \$

AVALON

Matelas moelleux/Mousse supermoelleuse alvéolée 1 1/2 po de mousse haute densité supermoelleuse (1,35 lb) Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie du fabricant de 5 ans. Livraison gratuite

- 1 place 8,03 \$*/mois ou 289 \$
- Grand lit 9,42 \$*/mois ou 339 \$

Prix réduit à 8³¹\$*/mois ou 299\$
2 places

Prix réduit à 22¹⁹\$*/mois ou 799\$
2 places/1054 ressorts

Payez en 36 versements sans intérêt*

jusqu'en mars 2016 sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques*

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



BROSSARD 450 619-7777	GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555	KIRKLAND 514 697-9228	LASALLE 514 364-6110	SAINT-LÉONARD 514 254-9455
REPENTIGNY 450 470-0815	SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240	SAINT-HUBERT 450 676-1911	SAINTE-THÉRÈSE 450 430-0555	LAVAL 450 682-2516



HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H
SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY 450 372-5656	ST-HYACINTHE 450 774-6116	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 349-1609
MASCOUCHE 450 474-8531	ST-JÉRÔME 450 431-9338	VAUDREUIL-DORION 450 424-2651

ACTUALITÉS

Devant les tribunaux à cause du mot « caffè »

Un autre restaurateur ciblé par l'OQLF

ÉMILIE BILODEAU

Le Caffè in Gamba devra se défendre devant les tribunaux pour conserver son nom sur la façade de son restaurant. L'Office québécois de la langue française (OQLF) a déposé un dossier chez le Procureur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), qui a décidé de poursuivre le propriétaire de l'établissement de l'avenue du Parc.

La poursuite réclame que le restaurateur ajoute un générique français à deux endroits sur la façade de son commerce ou qu'il change carrément son nom pour Café in Gamba. On lui réclame également deux amendes impayées de 1885\$ pour avoir refusé de se conformer à la Charte de la langue française.

Jean-François Leduc a tenté de parvenir à un compromis acceptable. L'expression « la maison de l'espresso » fera son apparition d'ici une semaine et demie sur l'auvent du café. En échange, il espérait ne pas être obligé d'ajouter ces quelques mots sur une autre enseigne beaucoup plus petite, de deux pieds sur deux pieds. « J'aime la langue française, je suis francophone. Si j'avais de l'espace, ça me ferait plaisir de l'ajouter. Mais sur cette affiche, ça va être illisible pour les passants », dit-il.

L'OQLF a suggéré à M. Leduc d'écrire « café » plutôt que « caffè », une idée à laquelle il réfléchit toujours. « J'ai ouvert un café à l'italienne. Je ne suis pas le café, avec un f, de France. On a un commerce d'inspiration italienne et c'est une expérience qui va dans ce sens-là pour les clients », explique-t-il.

« Je n'ai pas le goût de me lancer dans une bataille juridique. Je suis un café, je ne suis pas un restaurant. On ne fait pas des milliers de dollars chaque jour. On fait des centaines de dollars. Pour moi, 2000\$, ça peut être quelques jours ou même une semaine de revenus qui vont passer pour les amendes. »

« J'ai ouvert un café à l'italienne. Je ne suis pas le café, avec un f, de France. On a un commerce d'inspiration italienne et c'est une expérience qui va dans ce sens-là pour les clients. » — Jean-François Leduc, propriétaire du Caffè in Gamba

Lundi dernier, l'OQLF a ouvert une enquête interne concernant le processus de traitement des plaintes et l'excès de zèle de certains inspecteurs. L'Office et le bureau de la ministre Diane De Courcy, responsable de la Charte de la langue française, refusent tous deux de commenter le cas du Caffè in Gamba tant et aussi longtemps que l'enquête sera en cours. Le rapport devrait être rendu public à la mi-mars.

L'OQLF a toutefois précisé que dans 98 % des cas, les commerces se conforment à la Charte à la suite d'une plainte et que chaque année, environ 80 dossiers sont transférés au DPCP, qui décide s'il entame une poursuite.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Les « juges » et la direction sont à couteaux tirés

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le climat de travail au Tribunal administratif du Québec (TAQ) est déplorable, observe l'Association des juges administratifs. Une série de documents obtenus par *La Presse* témoigne des tensions entre les « juges » et la direction de l'organisme dirigé par Hélène De Kovachich.

L'association cherche, officieusement, auprès de ses membres des informations très délicates sur un mandat aussi important que mystérieux accordé par le TAQ – 84 000\$ – à une avocate spécialisée en droit familial, M^e Luce Gayraud.

La direction du TAQ avait tenu une rencontre spéciale le 9 novembre dernier à Québec avec l'ensemble des membres (la loi les identifie comme « membres du TAQ », on n'y parle jamais de juges) et la plupart, plus de 80 « membres », y avaient participé. *La Presse* avait alors rapporté que la gestion de la présidente y avait été sévèrement critiquée.

Un mandat mystérieux

Dans un courriel envoyé aux membres en début de semaine, obtenu par *La Presse*, M. Dufour demande à ses membres de l'alimenter « confidentiellement » sur la nature du mandat inhabituel confié par le TAQ à M^e Luce Gayraud.

À *La Presse*, il y a quelques jours, la direction du TAQ s'était refusée à tout commentaire sur cette facture de 84 000\$ qui apparaissait aux crédits du TAQ pour 2012-2013. Dans les documents déposés à l'étude des crédits, on se limite à indiquer que ce mandat ultrasecret visait à « représenter un membre du TAQ devant les tribunaux supérieurs ». « Nous voulons simplement savoir quel principe juridique important est débattu devant les tribunaux supérieurs », demande M. Dufour dans son courriel.

Des sources du côté politique confirment à *La Presse* que le gouvernement est

pour le moins intrigué par ce mandat déjà onéreux qui n'est pas encore terminé, constate-t-on. On se demande quelle situation aurait pu justifier qu'un membre du TAQ ait, pour des raisons professionnelles, eu recours à une spécialiste du droit familial.

Hier, la directrice du TAQ, Gisèle Pagé, a rappelé que la cour avait mis ce dossier sous scellés et qu'elle l'avait frappé d'une ordonnance de non-publication. « Divulguer le contenu nous exposerait à un outrage au tribunal », a-t-elle dit. Ce mandat court toujours, a confirmé M^{me} Pagé.

Des problèmes en Outaouais

Tout récemment, un problème de manque de greffiers dans l'Outaouais a déclenché des échanges aigres-doux entre les juges de la section des affaires immobilières et la direction du TAQ. Dans un courriel adressé à la présidente le 22 février, 16 des juges du TAQ se plaignent que la réponse de la direction sur cette question « est abusive, irrespectueuse et non appropriée ». Elle ne constitue « ni plus ni moins qu'un refus de collaborer [...] afin de nous permettre d'accomplir avec sérénité la mission du Tribunal ». « Cela concerne la régie interne du tribunal, cela n'avait pas à se retrouver sur la place publique », d'expliquer M^{me} Pagé. Les 16 signataires du courriel ont fait un geste « inacceptable », selon elle. Les ressources sont rares, la direction fait ce qu'elle peut, et dans le cas de Gatineau, aucune cause n'a été annulée. De plus, M^{me} Pagé affirme qu'il est clair qu'ils sont en moyens de pression, qu'ils « sont insatisfaits de leurs conditions d'exercice ». Un membre du TAQ a un revenu plafonné à 121 000\$, souvent inférieur à celui des procureurs du gouvernement qui viennent plaider devant lui.

Pour lire la version intégrale : www.lapresse.ca/taq

Sommet sur l'enseignement supérieur Déception chez les jeunes péquistes

L'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur de Pierre Duchesne est un « revers » qui « laisse un goût amer » aux jeunes péquistes.

C'est ce que l'état-major de l'aile jeunesse a écrit dans une lettre à ses militants publiée sur son site internet mercredi soir. S'ils se félicitent de la tenue du Sommet, les jeunes péquistes considèrent l'indexation annoncée par le gouvernement Marois comme une mauvaise nouvelle. La Commission nationale des jeunes du PQ (CNJPQ) milite pour le gel des droits de scolarité. Mardi, le gouvernement a annoncé qu'il imposerait une indexation permanente d'environ 3 % par année.

« Beaucoup d'entre nous avons reçu cette décision issue du Sommet d'indexer les frais de scolarité comme un coup dur ; un coup dur en plein cœur de la fibre militante, écrit la CNJPQ. Cette décision laisse un goût amer suite aux combats de la dernière année. »

La lettre d'une dizaine de paragraphes demande aux jeunes péquistes de faire preuve de « solidarité » envers leur aile jeunesse : « Il ne fait aucun doute que certains d'entre vous sont déçus, nous le sommes aussi. Il est toutefois plus que jamais temps de nous retrousser les manches pour poursuivre nos idéaux. »

—Philippe Teisceira-Lessard

PROMOTION

LA CHONDROÏTINE, UNE SOLUTION NATURELLE POUR VOS ARTICULATIONS...

Des sensations de raideurs, de douleurs jusqu'à dans l'os. La vie devient misérable. Un jour, vos articulations crient leur usure. Mais rien ne vous oblige à souffrir. Voici une solution toute simple, sans malice et terriblement efficace. Vos articulations vous font souffrir, vous recherchez des solutions naturelles ? Voici une réponse faite pour vous ! FLEX-O-FLEX CHONDRIN, un comprimé de sulfate de chondroïtine, prix deux fois par jour, aux repas du midi et du soir, aide à soulager vos douleurs. Tout simplement !

La formule exclusive de FLEX-O-FLEX CHONDRIN contient de la bêche de mer. Les substances défensives de la bêche de mer aussi appelée concombre de mer, un organisme marin contenant naturellement de la chondroïtine, contribuent à la formation de tissus conjonctifs.

FLEX-O-FLEX CHONDRIN contient également des extraits de griffes de chat (*Uncaria tormentosa*), reine-des-prés (*Spiraea ulmaria* L.), saule blanc (*Salix alba*) et réglisse (*Glycyrrhiza glabra* L.), un mélange savamment dosé de plantes aux propriétés anti-inflammatoires.

CHONDRIN contribue à la formation de tissus conjonctifs, ces tissus qui occupent les intervalles entre les organes ou entre les éléments d'un même organe et qui assurent les rôles de lien, de remplissage, d'emballage et de soutien dans les articulations endommagées. Chondrin aide à soulager les douleurs dans les os et les articulations.

LE FLEX-O-FLEX CHONDRIN sait ce qu'il a à faire !



ACHETEZ UNE BOÎTE DE 50 COMPRIMÉS ET OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT*

Offre valide du 2 au 7 mars 2013

Là où ça fait mal !

www.bronchosirum.com



Flex-O-Flex^{MD} Chondrin^{MC} : Produit de santé naturel homologué NPN 80001547

*Jusqu'à épuisement des stocks

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

1278, rue Jean-Talon Est, Montréal

514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC

418 656-1266

Vitavie au naturel

5455, boul. des Forges, Trois-Rivières

Commandes postales : 819 378-7777

Ligne sans frais : 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

1600, Le Corbusier (Centre Laval)

450 688-5455

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

341-A, boul. St-Joseph, Gatineau

819 770-3645

Boutique Luc Mathieu

2622, rue King Ouest

À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke

819 823-3322

Néo-Santé

495, rue St-Georges, St-Jérôme

450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno

450 653-6009

Espace Santé Beauté Johanne Verdon

Galleries Rive-Nord

100, boulevard Brien, Repentigny

450 657-2032

Boutique Luc Mathieu

227, rue Principale ouest, Magog

819 868-3368

Boutique Luc Mathieu

104, route du Président-Kennedy, Lévis

418 833-5933

Vitavie au naturel

3333, du Carrefour Promenade, Beauport

418-667-0070

SANTÉ EN DIRECT

Ligne ouverte avec Johanne Verdon

Sur les ondes de CJMS 1040 AM

le jeudi de 11h à 12h et sur les ondes

de CJLV 1570 AM et CJMS 1040 AM

samedi et dimanche de 8h à 11h

Ferti 2000: commandes postales

Tél.: 514 272-1365

Ligne extérieure: 1 800 272-1365

lundi au vendredi: 9h à 17h

Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h



LES RECRUES
DODGE

« Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2013 et 2012 de Chrysler Canada. L'affirmation 8 L/100 km ou moins est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme *EnerGuide* 2013. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou prolonger (lorsque applicable) le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour les détails et conditions. † Le prix d'achat s'applique à la Dodge Dart SE 2013 (PFDP41 + 25A) financé à un taux de 0 % pour 36 mois sans aucun acompte équivalent à 78 paiements aux deux semaines de 217,88 \$, aucun frais de crédit et une obligation totale de 16 995 \$. ** Prix des modèles montrés : Dodge Dart GT 2013 à disponibilité tardive (PFDS41 + 27S) : 25 750 \$, Dodge Dart Rallye 2013 (PFDP41 + 25T + WD3) : 21 850 \$. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le Guide de consommation de carburant 2013 de Ressources naturelles Canada. Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 (disponibilité tardive) avec le moteur turbo 1,4 L à transmission manuelle. Cote de 7,3 L/100 km en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. γ Selon la catégorie de Ward's des petites berlines de gamme supérieure 2013 coûtant moins de 25 000 \$. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ** Tigershark est une marque de commerce de Chrysler Group LLC. † Le logo SiriusXM est une marque de commerce de SiriusXM Satellite Radio Inc. † Jeep est une marque de commerce de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[®] • Dodge • RAM**



Dodge Dart GT 2013 et
Dodge Dart Rallye 2013 montrées*

LA TOUTE
NOUVELLE

DODGE
Dart



AUSSI PEU QUE
4,8L
SUR ROUTE
MODÈLE DODGE DART AERO^Δ

INGÉNIERIE D'ALFA ROMEO. DESIGN SIGNÉ DODGE.

LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE^γ

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE



ÉQUIPEMENT

- L'HABITACLE LE PLUS SPACIEUX DE SA CATÉGORIE^γ
- GLACES, VERROUILLAGE ET RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- PHARES PROJECTEURS



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- MOTEUR TIGERSHARK^{MC} 4 CYLINDRES DE 2 L À 160 CH
- PERFORMANCE AÉRODYNAMIQUE DE CLASSE MONDIALE



SÉCURITÉ

- 10 SACS GONFLABLES, 4 FREINS ABS À DISQUE
- SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE



« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ » SELON L'IIHS



COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE^γ



COMMANDES AU VOLANT DISPONIBLES



PHARES PROJECTEURS AVEC ENJOLIVEURS CHROMÉS



HABITACLE D'UNE INTERMÉDIAIRE^γ



ÉCRAN TACTILE DE 8,4 POUCES DISPONIBLE

DODGE DART SE 2013

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

16 995 \$[‡]

LE PRIX COMPREND LES FRAIS DE TRANSPORT DE 1 595 \$.

ET

MAINTENANT OFFERT
FINANCEMENT À L'ACHAT

0 %[±]

POUR 36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTÉ

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.

18 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.



RAM

DODGE



COMMISSION CHARBONNEAU

Zampino décrit comme un putschiste

L'ex-président du comité exécutif a torpillé les efforts de réduction de coûts, dit Serge Pourreaux

BRUNO BISSON

L'ancien responsable des approvisionnements à la Ville de Montréal, Serge Pourreaux, a affirmé hier à la commission Charbonneau que la refonte entreprise pour réduire les coûts des achats et des contrats d'infrastructures municipales a été sabotée à la dernière minute par l'administration Tremblay-Zampino, en 2005-2006.

Le témoin n'a pas hésité à parler de putsch, hier, en racontant les événements qui se sont succédé dans les coulisses de l'hôtel de ville, entre décembre 2005 et mai 2006, et qui ont mené à sa retraite forcée, à la mutation de son supérieur, Guy Hébert, et à la démission du directeur général de la Ville, Robert Abdallah, quelques mois plus tard.

Il a clairement montré du doigt la direction de l'ancien président du comité exécutif, Frank Zampino, pour expliquer ces événements, qui ont fait échouer le projet d'«optimisation de la fonction approvisionnement» sur lequel il travaillait depuis plus de deux ans et qui aurait permis de dégager des économies récurrentes de 40 à 50 millions de dollars par année.

Ce fonctionnaire de carrière a passé plusieurs années à la Direction des travaux publics de la Ville, jusqu'au début des années 90. À l'époque, l'industrie de la construction au grand complet, de même que la majorité des ingénieurs de



Serge Pourreaux a travaillé pendant deux ans sur un projet «d'optimisation de la fonction approvisionnement». Projet qui a échoué à cause de l'intervention de Frank Zampino, selon lui.

la Ville, savaient déjà que les coûts des chantiers de voirie étaient beaucoup plus élevés à Montréal.

De 35 à 50 % plus cher

En 2003, peu après avoir été nommé directeur des approvisionnements de la Ville, il a mandaté quatre ingénieurs pour estimer l'ampleur et pour cerner les raisons de ce «surcoût».

Dans un rapport daté de 2004 qui est resté confidentiel jusqu'à l'automne 2012, ces spécialistes affirment qu'il en

coûte de 35 à 50 % plus cher à Montréal qu'ailleurs pour réaliser des travaux de conduites souterraines ou de voirie.

Les conclusions de cette étude avaient soulevé énormément d'intérêt dans les hautes sphères de la Ville, où l'on suivait avec attention les démarches entreprises dans l'ensemble des services administratifs pour réformer les processus d'achats et retirer aux services des immeubles et des travaux publics la responsabilité d'attribuer les contrats municipaux.

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDEO, LA PRESSE

Départs

À la fin de 2005, M. Pourreaux et ses collaborateurs étaient fébriles. Les nouvelles directives administratives devaient être entérinées en décembre par le comité exécutif de Ville, pour entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 2006.

Mais, au début de décembre, son supérieur, Guy Hébert, lui a annoncé subitement qu'il allait quitter la direction des services administratifs. Quelques semaines plus tard, il a été nommé directeur

général de l'arrondissement Ville-Marie.

Environ un mois plus tard, autour du 20 janvier 2006, M. Pourreaux a été convoqué par Robert Cassius de Linval, son nouveau patron, «dans une salle de conférence de l'hôtel de ville». La conversation a été brève.

«Il m'a dit: "Ben, écoute, ça ne marchera pas. Je ne peux pas travailler avec quelqu'un comme toi. Vos projets, ça marche pas. Tu vas quitter. Tu peux prendre ta retraite, sinon on peut te réaffecter dans les services de la Ville."»

Abasourdi, M. Pourreaux a tenté d'aller au fond des choses en parlant au directeur général de la Ville, Robert Abdallah, son allié de la première heure dans le projet de refonte des services d'achats. Il n'a pas obtenu de rendez-vous.

«Le message qu'on m'a transmis, c'était que M. Abdallah n'était plus sur ce dossier. Il ne voulait plus parler de ce dossier-là.»

Quelques mois plus tard, quand il a entendu la nouvelle de la démission de M. Abdallah, il a conclu que la boucle avait été bouclée et que la refonte sur laquelle il avait travaillé pendant deux ans avait été mise de côté. «On ne pouvait pas arrêter cette démarche parce que c'était dans la machine. C'était officiel, ça avait été annoncé. La seule façon de l'arrêter, c'était de déplacer les porteurs des dossiers», conclut M. Pourreaux

Il le savait tellement!



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Quelle bande de menteurs. Ils ont commencé par dire «On ne savait pas!» Quelqu'un a sorti un rapport de 2005 qui concluait noir sur blanc à la collusion criminelle dans l'obtention des contrats. «On ne l'a pas vu! C'était un rapport secret!» Mensonges, foutus mensonges.

Les dirigeants politiques de Montréal, et notre maire pleurnichard en premier, Gérald Tremblay, savaient. Ils savaient combien, ils savaient qui. Mais ça faisait leur affaire de laisser faire. Ou bien parce qu'ils avaient les deux mains dedans, comme, d'après la police et plein de témoins, Frank Zampino, ou bien pour survivre politiquement, comme Gérald Tremblay.

Ah! on a bien planté Martin Dumont, et c'est vrai qu'il faut faire attention avec les vedettes

d'un jour de la CEIC. Mais ce qu'il a dit de Gérald Tremblay à propos du financement illégal de son parti («moi, j'ai pas à savoir ça»), un ex-fonctionnaire vient de le répéter à propos des coûts extravagants des travaux publics. Il savait; il ne voulait rien savoir.

Il savait tellement! Mais il n'a rien fait. Rien de rien de rien. Il a laissé les maniganceux et les pourris continuer leur système.

■ ■ ■

Dans ces années-là, il était très dangereux d'être honnête et de dire la vérité un peu trop fort, à l'hôtel de ville de Montréal.

Parmi les gens honnêtes qui travaillaient dans l'administration, il y avait Serge Pourreaux, qui a dirigé les approvisionnements dans

cette bureaucratie monstrueuse et corrompue.

Le rondouillard et jovial ingénieur était intrigué de voir qu'on payait des prix ridiculement élevés à Montréal pour un bout de trottoir. C'est lui qui a rédigé le fameux «rapport secret». Un rapport pas secret pour 2 cents, ni pour 50 millions par année (le coût minimum du gaspillage facile à endiguer). Mais que Michael Applebaum a déclaré «secret» quand les médias l'ont révélé l'automne dernier.

– Hein, quoi?? Mais on ne nous a jjjjjamais parlé de ça...

comité exécutif, incluant le maire Tremblay, en 2005. Il ne parlait pas de mafia, ni du café Consenza, ni de 3 %. Il faisait une simple et implacable analyse d'ingénieur. La cause était claire: un marché fermé, pas de concurrence. L'effet était chiffrable: des travaux de 35 % à 50 % plus chers à Montréal qu'ailleurs au Québec – il suffisait de traverser le pont de votre choix, surtout vers la Rive-Sud.

Ah il était content, Gérald Tremblay! Il a même félicité M. Pourreaux aux urinoirs (si les urinoirs avaient des

désolé, mon vieux, on ne peut plus travailler avec toi, prends ta retraite.

Ce Cassius de Linval, ex-directeur des «affaires corporatives», surgit de loin en loin au détour d'un témoignage à la Commission. Il a l'air de jouer l'exécuteur d'œuvres pas très élevées jusqu'à maintenant. On lui attribue des commandes d'opinions juridiques complaisantes. Et maintenant, la mise à l'écart d'un homme qui venait chatouiller le système criminel implanté à la Ville.

Qu'est-il arrivé des constatations de M. Pourreaux? Foutre rien. On l'a renvoyé aimablement et huit ans plus tard, tout ça est devenu «inconnu» et «secret».

Ouais, ouais. Gérald Tremblay a laissé Zampino prendre le contrôle de l'hôtel de ville. Il a eu la chienne. Ou alors ça ne le dérangeait pas. Ou ça faisait son affaire. Peut-être qu'il finira par nous le dire.

Mais il le savait tellement!

Qu'est-il arrivé des constatations de M. Pourreaux? Foutre rien. On l'a renvoyé aimablement et huit ans plus tard, tout ça est devenu «inconnu» et «secret».

Et ils ont prétendu l'avoir sorti de derrière les fagots, mesdames et messieurs, tout émus d'apprendre des évidences.

Menteurs, menteurs, menteurs!

M. Pourreaux a présenté le fruit de ses recherches au

oreilles... ils coûteraient encore plus cher. Vous avez raison, on va laisser faire.)

Et il arrive quoi, ensuite?

Il arrive qu'en janvier 2006, l'intrigant avocat Robert Cassius de Linval va voir M. Pourreaux et lui dit:

25%
de
rabais

SOLDE
d'inventaire

*Détails en magasin. Modèles sélectionnés. Peut prendre fin sans préavis. Promotion non-jumelable.

meubles | électroménagers | matelas | électronique

Serta

icomfort
Deep System by Serta

series
Intelligent Comfort. Individual Support™

Saint-Basile-le-Grand
267, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (Rte 116)
1 800 363 9408
Saint-Jean-sur-Richelieu
126, rue Jacques-Cartier Nord
1 800 363 1090

maisonethier.com

MAISON
ETHIER

COMMISSION CHARBONNEAU

« Un dossier parmi 50 autres »

La collusion n'était pas la priorité de l'ex-DG de Montréal Claude Léger

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Malgré plusieurs signaux d'alarme sur la collusion, l'ex-directeur général de Montréal Claude Léger reconnaît ne pas en avoir fait sa priorité tout bonnement parce que les élus ne le lui avaient pas demandé. Pour lui, ce travail relevait plutôt des policiers.

Claude Léger dit avoir réalisé un vieux rêve en 2006 en devenant directeur général de Montréal. Mais deux semaines après son embauche, la réalité frappe à sa porte. Un vérificateur interne lui remet un rapport selon lequel la Ville payait beaucoup trop cher pour ses chantiers. « Il y avait des choses qu'on pouvait faire à l'interne et il y en avait d'autres qui relèvent de la police. Si les gens truquent des offres, si des gens sont en collusion au mépris des lois et des règles, comme fonctionnaire, je ne me sentais pas bien équipé pour faire face à ça », a expliqué M. Léger, lors de son témoignage à la commission Charbonneau, hier.

Malgré les « indices » qui s'accumulent sur la collusion, il alerte les policiers seulement en mars ou avril 2009 après avoir constaté une étrange concentration des contrats de l'arrondissement Verdun pour Catcan, entreprise de Paolo Catania.

« Si les gens truquent des offres, si des gens sont en collusion au mépris des lois et des règles, comme fonctionnaire, je ne me sentais pas bien équipé pour faire face à ça . »
— Claude Léger

Léger a tenu à préciser qu'il ignorait pour le rapport de 2004 selon lequel Montréal paye de 35 % à 50 % trop cher, « un arbre dans la forêt » sur lequel personne n'a attiré son attention.

L'ex-directeur général se faisait un point d'honneur de suivre à la lettre les directives des élus. Et la lutte contre la collusion n'en faisait pas partie. « Ce n'est pas la priorité qu'on m'indique. J'aurais pu m'en faire la priorité absolue, mais je ne l'ai pas fait. C'était un dossier parmi 50 autres », a admis M. Léger.

Les innombrables projets de Gérald Tremblay

À l'époque, l'ancien haut fonctionnaire affirme qu'il était débordé de « priorités » par l'ancien maire Gérald Tremblay qui lui avait dressé une longue liste pendant les fêtes 2006. Celui-ci énumère tellement de projets à réaliser que les élus doivent se réunir pendant une journée complète pour faire le ménage. Mais voilà, si le maire dictait les priorités, c'est son ancien bras droit, Frank Zampino, qui les réalisait. « À mon arrivée à la Ville, une phrase qui revenait souvent dans la bouche du maire c'est "je m'occupe du quoi et, pour le comment, allez voir M. Zampino" », a dit M. Léger.

Zampino avait deux priorités: le Faubourg Contrecoeur et le

DES ÉTUDES GARDÉES SECRÈTES

La Ville de Montréal a longtemps cherché à garder secrètes les études sur le surcoût de ses chantiers de construction, tentant de corriger la situation sans en alerter les Montréalais, a affirmé devant la commission Charbonneau l'ex-directeur de l'approvisionnement de la métropole, Serge Pourreaux. Son service a produit en 2004 un rapport concluant que Montréal payait de 35 % à 50 % plus cher pour ses travaux d'infrastructures. Le document n'a pas été remis aux élus, mais les conclusions ont été présentées à l'ex-maire Gérald Tremblay et sa garde rapprochée. Pour éviter que le rapport ne soit rendu public, M. Pourreaux a indiqué que le document avait été « truqué ». L'homme affirme qu'il arrive souvent que les responsables montréalais changent le titre de rapports ou y glissent délibérément des erreurs afin de retrouver facilement la source en cas de fuite dans les médias, a-t-il expliqué.

— Pierre André Normandin

dossier des compteurs d'eau. Claude Léger a ainsi affirmé avoir senti que l'ancien président du comité exécutif exerçait de fortes pressions sur les

fonctionnaires pour que la vente des terrains aille de l'avant.

Encore une fois, malgré les doutes soulevés par cette transaction, l'ancien directeur

général suit les consignes de son patron. Quand le directeur des transactions immobilières, Joseph Farinacci, démissionne parce qu'il refuse de procéder

au transfert des terrains à la SHDM, Claude Léger procède lui même. « Je ne voulais pas me cacher derrière un fonctionnaire. »

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

C'EST TOUT LE QUÉBEC QUI EN PROFITE

DES RÉSULTATS CONCRETS POUR S'ENGAGER ENSEMBLE VERS UNE SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Le Sommet sur l'enseignement supérieur a rétabli le dialogue. Les discussions ont permis d'arriver à des résultats bien tangibles. L'enseignement supérieur au Québec pourra désormais s'appuyer sur des bases solides tout en respectant la capacité de payer des contribuables québécois.

Dorénavant:

- Les universités pourront compter sur un réinvestissement;
- Le rôle de nos cégeps en région sera mieux reconnu;
- La reddition de comptes des universités sera allégée et plus transparente;
- La recherche dans les cégeps et dans les universités sera mieux soutenue;
- Les droits de scolarité seront raisonnables et prévisibles;
- L'endettement étudiant sera limité;
- Le nombre de professeurs, de chargés de cours et de professionnels augmentera;
- Et l'accessibilité à l'enseignement supérieur sera assurée.

De plus, afin de poursuivre les efforts déployés depuis plusieurs mois, le gouvernement ouvre cinq chantiers de travail sur des enjeux majeurs concernant l'enseignement supérieur.

Avec un enseignement supérieur de qualité, c'est tout le Québec qui en profite.

mesrst.gouv.qc.ca

UN QUÉBEC POUR TOUS

Québec

UN REER ORDINAIRE



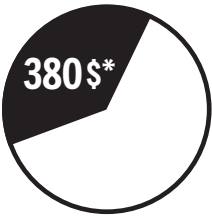
LE REER DU FONDS



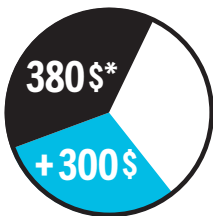
DERNIER
JOUR

30 % D'ÉCONOMIES D'IMPÔT DE PLUS QU'AVEC UN REER ORDINAIRE

UN REER DE 1 000 \$



Économies d'impôt
avec un REER ordinaire



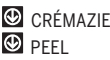
Économies d'impôt
avec le REER du Fonds

*Basé sur un taux marginal moyen de 38 %

FAITES LE CALCUL AU plus30pourcent.com



MONTREAL
8717, rue Berri, rez-de-chaussée
1500, av. McGill College, local 403, 4^e étage



BLAINVILLE
28, ch. de la Côte-Saint-Louis Ouest, bureau 102
BROSSARD
4805, boul. Lapinière, rez-de-chaussée

LAVAL
1750, boul. Le Corbusier
PIERREFONDS
4563, boul. Saint-Charles

POINTE-AUX-TREMBLES
12905, rue Sherbrooke Est, bureau 305
REPENTIGNY
190, rue Notre-Dame, porte 1

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h

Le mal en photos



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

Pouvez-vous croire que mercredi, à l’Université de Lethbridge, un ancien conseiller proche du premier ministre Stephen Harper, aujourd’hui professeur à l’Université de Calgary, a dit qu’il avait des doutes sérieux sur la nécessité de mettre en prison les gens qui consomment de la pornographie juvénile? Selon lui, que ces êtres ignobles aiment regarder des images de garçons en train d’être violés par des hommes âgés ou des fillettes de 5 ou 6 ans en positions tellement suggestives qu’on ne les décrira pas dans ce journal n’est pas un crime, mais une question de goût. «*Taste in pictures*», a-t-il dit. Bref, si certains aiment les photos de soleil couchant au-dessus de la mer, d’autres aiment des choses différentes et c’est tout. Vous aimez les fraises, je préfère les bleuets. Pas plus compliqué que ça. Un coup parti, pourrait-on demander à Tom Flanagan, puisqu’il s’appelle ainsi, s’il

faut réellement mettre les violeurs en prison? Si on suit sa façon de penser, on pourrait dire que certaines personnes aiment les relations sexuelles consensuelles alors que d’autres préfèrent les pratiques où la fille crie qu’elle ne veut rien savoir, et pleure et se débat. N’est-ce pas une question de goût au lit? L’État doit-il s’immiscer là-dedans? Ah, c’est différent, vous dites. Différent comment? Il n’y en a pas, de différence. La pornographie juvénile est un ramassis odieux et hurlant d’images de crimes sexuels. D’enfants agressés. D’enfants qui n’auraient dû en aucun cas se retrouver dans de telles positions, dans de telles situations, devant un objectif. «Regarder *Deep Throat*, c’est me regarder me faire violer», a un jour dit, en substance, l’actrice principale de ce film porno culte, qui a souvent expliqué qu’elle n’a pas filmé cela librement, mais sous la menace. Regarder de la pornographie

juvénile, c’est exactement la même chose. C’est regarder des enfants victimes d’un crime. Et oui, ceux qui le commettent doivent être punis, M. Flanagan, et aucune réflexion tordue théorique sur les libertés civiles et individuelles extrêmes ne devrait nous faire penser autrement.

Il faut penser d’une façon réellement tordue pour dire un truc pareil, et bravo à tous ceux qui l’ont condamné et congédié, de la CBC au Parti conservateur en passant par le Wildrose et l’Université de Calgary. Oui, je sais, je sais. Flanagan s’est excusé hier. Désolé pour le choix de mots. Pas eu le temps, affirme-t-il, de dire à quel point il trouvait la porno juv-

Regarder de la pornographie juvénile, c’est regarder des enfants victimes d’un crime. Et oui, ceux qui le commettent doivent être punis.

nile détestable et condamnable avant que la salle où il était – puis l’opinion publique – ne s’empare du cas. Faible défense. Ce n’était pas la première fois que l’individu s’avançait

dans cette voie. Le commentateur est venu à la suite d’une question d’un autochtone, qui lui demandait de s’expliquer sur une première affirmation controversée faite en 2009. «Qu’y a-t-il de mal avec la pornographie juvénile, dans la mesure où ce ne sont que des photos?», avait en effet demandé M. Flanagan lors d’une visite et une discussion à l’Université du Manitoba, ajoutant que c’était un sujet de débat intéressant. Deux fois le même thème et le même angle. On n’est plus dans l’exemple théorique mal avisé. Le professeur – qui part à la retraite en juin, a tenu à préciser hier l’Université de Calgary – doit savoir qu’il n’y a rien de théorique quand des enfants sont ainsi maltraités. Rien de théorique. On ne marche sur aucune frontière floue entre l’acceptable et le non acceptable. On est dans le crime, l’immoralité, la méchanceté, la cruauté. Point barre.

Flanagan a été conseiller de Harper ensuite jusqu’en 2007. Inquietant. ■■■ Avec l’internet, Facebook, Instagram, Twitter et compagnie, les consommateurs de porno juvénile et les pédophiles en général s’en donnent à cœur joie. Ils se baladent dans les comptes des enfants et des ados, s’abonnent. Cliquent sur «j’aime» sous toutes sortes de photos et de commentaires que les jeunes en quête de reconnaissance prennent pour de vraies preuves d’intérêt. Même les photos innocentes de jeunes en vacances ou avec leurs copains sont reprises par des pervers pour consommation à caractère sexuel, disent les experts du dépistage. Le problème n’a rien de théorique. Le problème est grave et s’aggrave avec la multiplication des moyens de communication. Ce n’est pas moi qui le dis; voilà presque 20 ans maintenant qu’on le dit. On est dans un monde d’images, mais pas dans l’invention. Ces photos sont réelles. Ce sont de vrais enfants qui sont victimes des photographes et des consommateurs d’images. Et ce sont de vrais enfants qui paieront peut-être le prix concret de cette déviance nourrie par ces représentations en deux dimensions. Il n’y a pas de débat intéressant à avoir là-dessus, M. Flanagan. C’est mal.

Propos « ahurissants » de Tom Flanagan

L’ancien chef de cabinet de Harper a fait une déclaration controversée sur la pornographie juvénile

HUGO DE GRANDPRÉ

Remercié par CBC et le Wildrose Party, dénoncé par le bureau du premier ministre Stephen Harper, Tom Flanagan a présenté ses excuses et annoncé sa retraite de l’Université de Calgary, hier, pour des commentaires faits la veille au sujet de la pornographie juvénile. Lors d’une apparition publique mercredi à l’Université de Lethbridge, en Alberta, l’ancien proche collaborateur de M. Harper a affirmé que le fait de visionner de la pornographie juvénile ne causait de mal à personne, «Je n’ai certainement aucune sympathie pour les agresseurs d’enfants, a-t-il déclaré. Mais j’ai des doutes importants quant à mettre des gens en prison en raison de leurs goûts en matière de photos. «C’est un véritable enjeu de liberté individuelle, a poursuivi le professeur de sciences politiques de l’Université de Calgary. Nous mettons des gens en prison pour avoir fait quelque chose qui ne cause pas de mal à une autre personne.» Il répondait à la question d’un étudiant à propos d’une déclaration sur le même sujet à l’Université du Manitoba, en 2009. Ses propos ont suscité de vives réactions dans l’assistance.

Il a précisé qu’il ne faisait pas partie de ce gouvernement, qu’il ne parlait pas en son nom et qu’il entretenait même des doutes quant à certaines de ses initiatives. Encore cette année, les troupes de Stephen Harper ont érigé en priorité la lutte contre la violence sexuelle à l’égard des mineurs. Un projet de loi déposé

« Mes mots étaient mal choisis et dans l’indignation qui a suivi, je n’ai pu exprimer mon horreur de la pornographie juvénile et de l’abus sexuel d’enfants. » — Tom Flanagan

récemment vise à durcir encore le ton contre les personnes coupables de tels crimes. Remercié Tom Flanagan a dirigé plusieurs campagnes électorales pour Stephen Harper et a déjà été son chef de cabinet. Les liens entre les deux hommes sont maintenant rompus, affirme toutefois l’entourage du premier ministre. Hier, le bureau de M. Harper a sévèrement condamné ses

propos. «Les commentaires de Flanagan sur la pornographie juvénile sont répugnants, ignorants et ahurissants», a tranché le directeur des communications du premier ministre, Andrew MacDougall. M. Flanagan dirigeait également la campagne du Wildrose Party lors des dernières élections provinciales et il commente quotidiennement l’actualité politique sur les ondes de CBC. Les deux entités lui ont montré la porte, hier. «Il n’aura aucun rôle – formel ou informel – avec notre organisation à partir de maintenant», a affirmé la chef du parti libéral, Danielle Smith. Excuses M. Flanagan a présenté des excuses publiques dans les heures qui ont suivi le début de la controverse. Il a dit avoir évoqué cette question «théorique» dans un «contexte académique». «Mes mots étaient mal choisis et dans l’indignation qui a suivi, je n’ai pu exprimer mon horreur de la pornographie juvénile et de l’abus sexuel d’enfants», a-t-il poursuivi. «Je présente mes excuses sans réserve à toutes les personnes que j’ai pu offenser par ma déclaration, et plus particulièrement aux victimes d’abus sexuels et à leurs familles.»

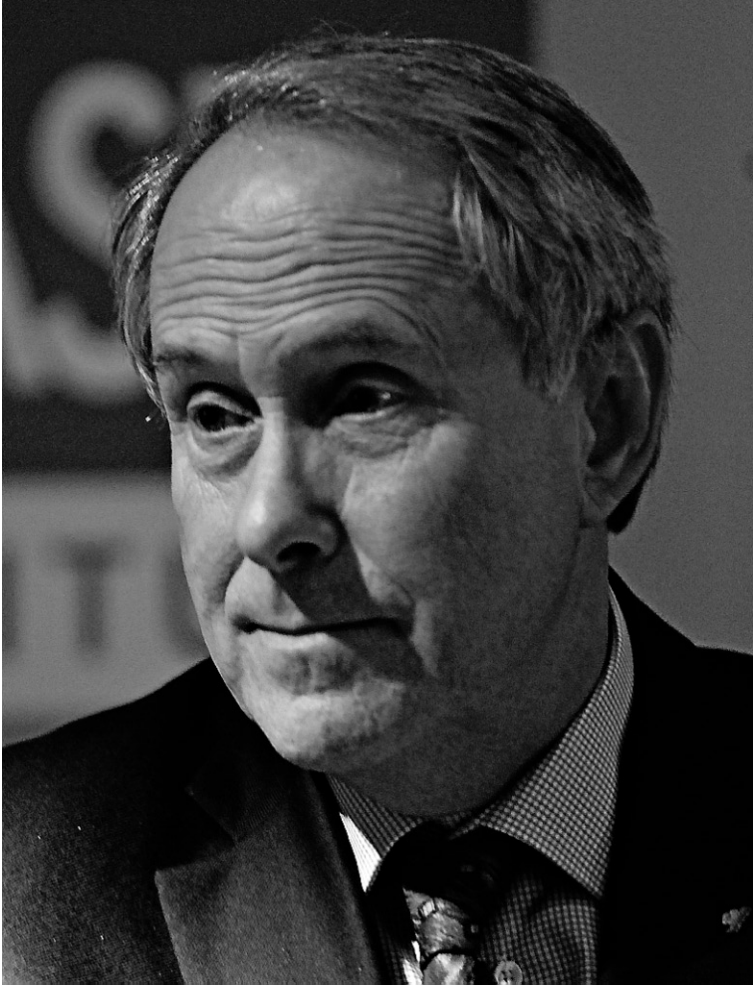


PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE En conférence à l’Université de Lethbridge, Tom Flanagan a déclaré que regarder des images de pornographie juvénile « ne faisait de mal à personne ».

JUSQU'AU
AU 9
MARS

30-70%



Perez



Perez vous offre de 30% à 70% sur toute la marchandise et ceci pour une période limitée. modèles de plancher et commandes régulières

lundi au mercredi
jeudi et vendredi
samedi et dimanche

10h-17h
10h-21h
10h-17h


fait ici

hôtellier |
Institutionnel |
résidentiel |

atelier | salle de montre
1247 de Condo, Montréal
Québec H3K 2E4
1 514 933 3993
perezmobillier.com



PAS DE CONGÉ
POUR LA
MUSIQUE



30 ACTIVITÉS EXCLUSIVES
POUR LA RELÂCHE



CENTRE
DES
SCIENCES

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
L'UNE DES 30 PAIRES DE BILLETS POUR
LE CENTRE DES SCIENCES DE MONTRÉAL

POUR PARTICIPER, RENDEZ-VOUS SUR **LAPRESSE.CA/CONCOURS**

La date limite pour participer est le 7 mars. Le règlement est disponible à LA PRESSE et sur lapresse.ca.
Le tirage aura lieu le 8 mars 2013 aux bureaux de LA PRESSE. La valeur totale approximative des prix est de 690 \$.



— Rabais jusqu'à

70%

LIQUIDATION

D'INVENTAIRE

DERNIÈRE CHANCE POUR PROFITER DES RABAIS
JUSQU'AU 3 MARS 2013

ESCOMPTE SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PRODUITS DE LOCATION 2012
VISITEZ LOZEAU.COM POUR VOIR LA LISTE COMPLÈTE DE LIQUIDATION

Canon

Nikon

SONY

Panasonic

FUJIFILM

SAMSUNG

GoPro
Be a HERO.

SIGMA



Manfrotto

SHAPE

Mamiya

Leica

Profoto



antonybauer

VENTE ET LOCATION | LABORATOIRE PHOTO | ATELIERS DE PHOTO ET VIDEO | Lozeau.com
SERVICE DE RÉCLAMATION D'ASSURANCE | RÉPARATION ET ENTRETIEN | DÉPT. COMMERCIAL 514 274 4428
6229, SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | T 514 274 6577 | DÈS 8H EN SEMAINE ET 9H LES FINS DE SEM.

Lozeau

L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

ACTUALITÉS

Une nouvelle école Baril verra le jour

Contaminé par les moisissures, le bâtiment est irrécupérable

PASCALE BRETON

Après l'école Saint-Gérard, la Commission scolaire de Montréal annonce que l'école Baril sera elle aussi entièrement démolie et reconstruite. Elle n'a toutefois pas encore trouvé les 16 millions nécessaires pour le faire.

L'école Baril, dans Hochelaga-Maisonneuve, est contaminée par les moisissures au point où le bâtiment est irrécupérable. La construction d'une nouvelle école est « un signe d'espoir », a déclaré le président de la CSDM, Daniel Duranleau, en annonçant le projet hier.

Mais le financement n'est pas encore assuré. La CSDM devra travailler avec ses « partenaires » pour trouver l'argent.

Récemment, la CSDM et le gouvernement se sont entendus pour que Québec verse 10 millions pour la reconstruction de l'école Saint-Gérard, elle aussi contaminée par les moisissures. « Il a toujours été clair, selon cette entente, que la CSDM devrait puiser ailleurs pour les autres écoles », a précisé Mathieu LeBlanc, attaché de presse de la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy.

Le plan quinquennal d'immobilisations du Ministère

prévoit par ailleurs une somme de 59 millions pour le maintien des bâtiments et 49,5 millions pour des projets de construction et d'agrandissements. Les sommes sont déjà attribuées pour cette année, mais le Ministère s'attend à ce que la CSDM utilise la subvention versée l'an prochain, dont le montant n'est pas encore dévoilé, pour la reconstruction de l'école Baril.

Il n'y a encore aucun échéancier. La CSDM devra obtenir les permis nécessaires à la démolition, concevoir les plans et devis et procéder à la construction.

Peut-être d'autres élèves

L'établissement pourra accueillir 500 élèves, ce qui correspond « au volume actuel de l'école ». Cela permettra « d'avoir de l'espace pour nous donner des choix », a indiqué M. Duranleau, en n'excluant pas de réunir les élèves des trois écoles de la rue Adam, toutes fermées en raison de moisissures.

Un comité mandaté par la CSDM mènera par ailleurs des analyses dans les écoles Hochelaga et Saint-Nom-de-Jésus, les deux autres écoles de la rue Adam, pour déterminer si elles pourront rouvrir ou si elles devront aussi être démolies.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

La Commission scolaire de Montréal devra travailler avec ses « partenaires », dont le gouvernement provincial, pour trouver les fonds nécessaires à la reconstruction de l'école Baril, dans Hochelaga-Maisonneuve.

Insalubrité à l'Université de Montréal

La santé du personnel du pavillon Strathcona touchée

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Des problèmes de moisissures au département de géographie de l'Université de Montréal ont un impact sur la santé du personnel. La direction de la santé publique recommande que les travailleurs soient déplacés le temps que des travaux de décontamination soient réalisés.

C'est ce que concluent deux rapports produits par la direction de la santé publique de Montréal (DSP), l'un sur la contamination fongique du bâtiment et l'autre sur la santé du personnel, qui ont récemment été remis à l'Université de Montréal et que *La Presse* a obtenus.

Sur la base de ces deux rapports, un comité paritaire, formé de membres du syndicat des professeurs et de la direction de l'université, a unanimement recommandé, le 1^{er} février dernier, que « le département de géographie soit déménagé dans les plus brefs délais ».

Plus de trois semaines plus tard, rien n'a encore bougé, ce qui fait bondir les professeurs.

« Ça devient très grave. Le vice-recteur [aux finances et aux infrastructures] fait fi des recommandations d'une instance légale en vertu du Code du travail », dénonce Jean Portugais, président du Syndicat général



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Près de 20 types de moisissures ont été relevés au pavillon Strathcona.

des professeurs de l'Université de Montréal. Il affirme que l'Université « pellette le problème par en avant ».

Signe de leur exaspération, les professeurs du département ont écrit de nouveau au vice-recteur hier pour lui demander une « relocalisation immédiate ».

« Nous prenons la situation très au sérieux », affirme de son côté le porte-parole de l'Université, Mathieu Filion.

La semaine dernière, le vice-recteur aux finances

et aux infrastructures, Éric Filteau, a écrit aux employés pour les informer que l'Université discute activement avec la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Le département de géographie y a été aménagé de façon « temporaire » il y a une trentaine d'années. Il doit être déménagé dans le nouveau pavillon des sciences, à Outremont, mais l'ouverture n'est prévue qu'en 2017.

La direction de la santé publique a été interpellée à la fin de l'été dernier. L'analyse a révélé 20 types de moisissures.

d'été seront donnés ailleurs qu'au pavillon Strathcona.

Entre-temps, des « mesures de mitigation » pourraient être mises en place, notamment pour évacuer l'air contaminé à l'extérieur, suggère l'Université.

Les personnes qui se sentent malades sont invitées à consulter un médecin. « Ce sera géré au cas par cas. Si on constate un problème de santé avec une personne, on va la déménager », indique Mathieu Filion.

Des problèmes de longue date

Les problèmes de moisissures au pavillon Strathcona ne datent pas d'hier. Des infiltrations d'eau en 2002 ont entraîné des travaux d'urgence. En septembre 2011, *La Presse* a révélé que deux salles de classe avaient été condamnées en raison de moisissures. Elles sont toujours fermées aujourd'hui.

Le pavillon construit au XIX^e siècle appartient à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Le département de géographie y a été aménagé de façon « temporaire » il y a une trentaine d'années. Il doit être déménagé dans le nouveau pavillon des sciences, à Outremont, mais l'ouverture n'est prévue qu'en 2017.

La direction de la santé publique a été interpellée à la fin de l'été dernier. L'analyse a révélé 20 types de moisissures.

« Les concentrations sont faibles, mais ce qui est caractéristique ici, c'est qu'il y a une longue liste de types de moisissures qui ne devraient pas être dans un environnement intérieur », explique le D^r Louis Jacques, médecin à la DSP.

Le rapport, daté du 30 janvier 2013, recommande notamment des travaux de drainage sous la dalle de fondation, l'enlèvement des tuiles de plancher contaminées au rez-de-chaussée ainsi que la décontamination de la maçonnerie sur une section du bâtiment, ce qui signifie l'enlèvement complet des briques et du mortier contaminés.

Réalisé en décembre 2012, le portrait de l'état de santé du personnel est pour sa part « préliminaire » puisqu'une

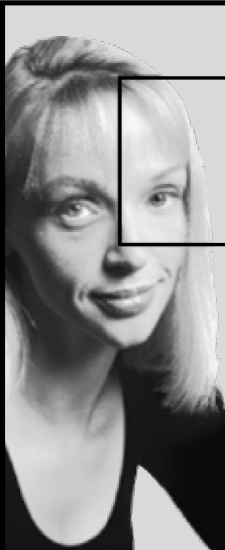
« Ça devient très grave.

Le vice-recteur [aux finances et aux infrastructures] fait fi des recommandations d'une instance légale en vertu du Code du travail. »

— Jean Portugais, président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal

minorité d'employés ont accepté de répondre au questionnaire. Les problèmes de santé rapportés démontrent toutefois qu'ils sont « probablement » liés à la qualité de l'air.

La DSP recommande le transfert du personnel pendant la réalisation des travaux. « Le portrait est préliminaire, ce qui nous empêche de déterminer de façon précise quelle est l'urgence ou non d'agir », précise le D^r Jacques.



Éliminez les yeux pochés!

Dr Conrad Kavalec a aidé ses clients à éliminer ces poches disgracieuses au moyen d'une **PROCÉDURE SIMPLE.**

Conrad C. Kavalec
M.D., F.R.C.S. (C), D.A.B.O.
Ophtalmologiste

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE AU LASER DES PAUPIÈRES

1414, rue Drummond
(514) 842.2983
(514) 842.6140



PROMOTION



CAMPS DE VACANCES ET DE JOUR



Une foule d'endroits pour vos enfants cet été!



Un cahier spécial à conserver ce samedi dans LA PRESSE

Sénat Aucune irrégularité dans les indemnités de logement

Le Bureau de régie interne du Sénat n'a pas trouvé d'irrégularités dans les indemnités de logement de la plupart des sénateurs, mais l'enquête se poursuit. Celle-ci a été ouverte le mois dernier après des révélations selon lesquelles trois résidents de longue date d'Ottawa siégeant au Sénat réclamaient à tort des indemnités de logement pour les sénateurs qui possèdent une résidence secondaire dans la région d'Ottawa.

— La Presse Canadienne



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS
Claude Patry (à droite), qui représente Jonquière-Alma, est l'un des 59 députés québécois portés à la Chambre des communes par la « vague orange » de mai 2011. Il se joint au chef bloquiste Daniel Paillé (à gauche).

JONQUIÈRE-ALMA

Un député du NPD passe au Bloc

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — La défection du député Claude Patry, passé au Bloc québécois, illustre l'«ambiguïté» du Nouveau Parti démocratique (NPD) devant la question nationale, ont raillé ses adversaires politiques, hier.

M. Patry, qui représente Jonquière-Alma, est l'un des 59 députés québécois portés à la Chambre des communes par la «vague orange» de mai 2011. Il a claqué la porte du NPD et annoncé qu'il se joint à la formation souverainiste.

«Les récentes prises de position du NPD sur la loi de la clarté et sur le projet Churchill Falls démontrent de façon flagrante que le parti privilégie les intérêts du Canada au détriment de ceux de la nation québécoise», a déclaré M. Patry.

Un projet de loi controversé

Rappelons que le NPD a proposé un projet de loi privé qui modifie la Loi sur la clarté référendaire. S'il est adopté, Ottawa reconnaîtrait un référendum gagnant avec une majorité de 50 % des voix + 1. Il faudrait toutefois que la question soit claire, ce que M. Patry interprète comme une «condition» imposée au Québec.

Le chef bloquiste, Daniel Paillé, a tendu la main à d'autres députés néo-démocrates qui seraient déçus des orientations de leur parti.

«M. Patry est maintenant avec le Bloc québécois, à d'autres de poursuivre leur réflexion», a-t-il déclaré.

Le projet de loi néo-démocrate sur la clarté référendaire n'a pas créé beaucoup de vagues au Québec, mais il a valu au chef Thomas Mulcair de vives critiques au Canada anglais. On lui a fréquemment reproché de vouloir plaire à sa «base nationaliste» au Québec.

Le premier ministre et le chef libéral n'ont pas manqué de jouer sur ces critiques.

«C'est une question qui nous préoccupe depuis un certain temps: l'ambiguïté sur la question de l'unité nationale, sur l'unité canadienne, que nous avons parmi certains députés du caucus du NPD au Québec», a dit Stephen Harper.

«Ce phénomène du Bloc orange devrait faire réfléchir les gens», a-t-il poursuivi.

Le chef libéral, Bob Rae, a lui aussi bondi sur l'occasion.

«Ça montre jusqu'à quel point le NPD reste toujours une coalition très, très fragile avec tous les éléments qui sont là, et nous verrons maintenant les conséquences de cette décision», a-t-il dit ironiquement.

Thomas Mulcair et ses députés ont assuré que le cas de M. Patry est isolé et que le caucus est uni derrière la position du NPD sur la question nationale. Le chef néo-démocrate a rappelé que son parti est résolument fédéraliste, mais qu'il reconnaît la spécificité du Québec dans la fédération.

«Dans le reste du Canada, il y en a qui disent que tout le monde devrait être pareil, a dit M. Mulcair. Nous, on sait que le Québec est différent, a le droit d'avoir une considération différente au sein des institutions.»

Pris à son propre piège

Il a par ailleurs rappelé que M. Patry a voté pour une motion néo-démocrate qui aurait fait en sorte que le siège d'un député qui change de parti soit réputé vacant. S'il est fidèle à ses convictions, dit-il, il doit démissionner et se soumettre à une élection partielle.

Claude Patry est le second député québécois à quitter le giron néo-démocrate depuis les dernières élections, la première étant Lise St-Denis, qui est passée au Parti libéral.

— Avec la collaboration d'Hugo de Grandpré

CITATION

«Le Bloc québécois se targue de défendre les intérêts du Québec. Défend ci, défend ça. Mais je le compare à une équipe où il n'y a que des gardiens de but, aucun attaquant. Moi, je défendrai Jonquière-Alma, le Québec, le Canada aussi, et j'irai sur le terrain. Je me battrai pour mes électeurs.»

— Claude Patry, alors candidat néo-démocrate, le 9 mars 2011

COMPRESSIONS

Entente entre Québec et les recteurs d'université

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Québec et les recteurs ont conclu une entente pour atténuer l'impact des compressions de 250 millions de dollars. Mais personne à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) n'était disponible pour la commenter hier. Il y aurait toujours des mécontents dans ses rangs.

En vertu de l'entente, les coupes de 124 millions pour l'année en cours sont maintenues. Québec donne aux universités jusqu'au 30 avril 2014 pour résorber 50 % du déficit que pourrait entraîner cet effort budgétaire. L'autre partie devra être effacée sur cinq ans.

Les compressions de 124 millions pour 2013-2014 sont quant à elles étalées sur sept ans. On soustrait cette somme du réinvestissement de 1,7 milliard promis par le gouvernement d'ici 2018-2019.

«On est satisfait car on respecte ce qu'on a dit: on est ferme sur l'objectif, mais souple sur les moyens», a dit Joël Bouchard, l'attaché de presse du ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

L'accord reprend, pour l'essentiel, les éléments d'une proposition soumise avant le Sommet sur l'enseignement supérieur par le secrétaire général, Jean St-Gelais, le plus haut fonctionnaire du gouvernement.

La CREPUQ a accepté la proposition après le sommet seulement, mardi après-midi. Des recteurs ne voulaient pas qu'une entente soit annoncée pendant le sommet parce qu'ils sont toujours furieux contre le gouvernement Marois, a indiqué une source du milieu universitaire. La présidente de la CREPUQ, Luce Samoisette, a eu un entretien avec Pierre Duchesne mercredi pour lui confirmer la conclusion de l'entente de principe. Les universités consultent leurs instances pour se prononcer sur cet accord.

ÉOLIEN

La ministre Ouellet remet en question les appels d'offres de 700 MW

PAUL JOURNET

QUÉBEC — L'industrie éolienne s'inquiète du fait que la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, remette en question l'octroi de 700 MW prévus dans la stratégie énergétique 2006-2015.

En marge du colloque de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable, la ministre a indiqué hier que certains appels d'offres prévus pourraient ne pas se faire. «Il devra y avoir de nouveaux projets

mis fin au programme des minicentrales hydroélectriques.

L'éolien est encore plus déficitaire que les minicentrales. La ministre affirme toutefois que les deux filières ne se comparent pas. «On a créé une industrie manufacturière [des produits éoliens] au Québec. Je pense qu'il est important de la maintenir», souligne-t-elle.

Elle veut commander assez de mégawatts pour s'assurer que les manufacturiers de l'industrie éolienne au Québec obtiennent un carnet de

La ministre des Ressources naturelles veut commander assez de mégawatts pour s'assurer que les manufacturiers de l'industrie éolienne au Québec obtiennent un carnet de commandes qui assurera leur santé financière, sans toutefois perdre plus d'argent que nécessaire avec cette filière.

qui se réaliseront, mais nous sommes en train d'en analyser l'ampleur et comment les choses vont se dérouler», a-t-elle affirmé.

Selon la stratégie énergétique, 4000 MW devaient être commandés. Il en reste 700. «Pour qu'ils soient raccordés et mis en service d'ici 2015, il faut les annoncer maintenant», prévient Jean-François Samray, PDG de l'Association québécoise de production d'énergie renouvelable.

Les ministres responsables du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Pascal Bérubé et Gaétan Lelièvre, ont déjà indiqué à leurs électeurs que les différents appels d'offres seront bientôt lancés. Mais la ministre Ouellet n'est pas certaine qu'elle commandera l'ensemble des 700 MW promis. La raison: en raison de la chute du prix de l'énergie et des surplus énergétiques, l'éolien est produit à perte. Hydro-Québec prévoit d'ailleurs que cela lui fera perdre 1,5 milliard de dollars d'ici 2020. C'est d'ailleurs «essentiellement» en raison de ces pertes que M^{me} Ouellet dit avoir

commandes qui assurera leur santé financière, sans toutefois perdre plus d'argent que nécessaire avec cette filière. «Nous allons travailler pour maintenir l'industrie manufacturière, parce que nous avons la profonde conviction que dans le futur, l'éolien fait partie de la solution. Mais nous avons une période de transition à traverser, qui est une période de surplus, et l'analyse sera dans ce sens-là», résume-t-elle.

En Ontario, l'industrie éolienne est déficitaire de 200 millions par année en raison de la chute des prix. M^{me} Ouellet n'était pas en mesure de chiffrer le coût pour le Québec. M. Samray juge réducteur de simplement comparer le coût de production au prix de vente. Il faut aussi comptabiliser la création d'emplois et les recettes fiscales. «Une étude de Secor [commandée par son association] a démontré que le secteur éolien rapporte 500 millions de dollars par année à l'économie du Québec», affirme-t-il. Selon cette étude, cette grappe industrielle produit aussi 5000 emplois.

PROMOTION

Fortifie

les tendons et les os...

Vous venez de choisir un produit lyophilisé de très haute qualité : le bois de velours pur Méga-Flex.

C'est par la lyophilisation que Méga-Flex se démarque et se distingue de la concurrence, car il fait prendre conscience que la lyophilisation, procédé moderne qui signifie la déshydratation par sublimation à basse température et sous vide, conserve les substances essentielles du bois de velours, fondamentales pour le système de vie des tendons et des os.

Le bois de velours contient de la glucosamine, de la chondroïtine, du collagène, des minéraux, des acides gras essentiels et des hormones de croissance.

Le bois de velours Méga-Flex, dont la popularité grandit sans cesse chez nous, soulage les symptômes reliés aux étourdissements, l'acouphène, les douleurs lombaires accompagnées de sensation de froid, permet de reconstituer l'essence vitale et le sang, FORTIFIE LES TENDONS ET LES OS*, bref, il agit sur la santé en général. Vous aurez toujours cette certitude avec le bois de velours Méga-Flex.

Ça ne se passe pas ?
Vous avez un atout en main.



Naturel

ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME GRATUITEMENT

En vigueur du samedi 2 au jeudi 7 mars 2013*

*Jusqu'à épuisement de l'inventaire

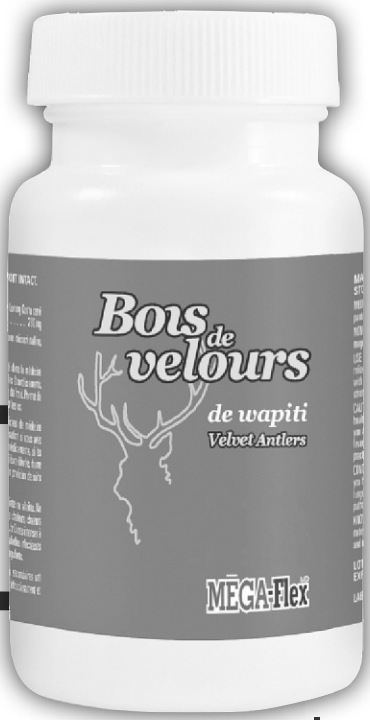


www.bio-actif.

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon Est, Montréal 514 279-3709 Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC 418 656-1266 Vitavie au naturel 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières Commandes postales : 819 378-7777 Ligne sans frais : 1 877 511-3368 Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1600, Le Corbusier (Centre Laval) 450 688-5455 Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. St-Joseph, Gatineau 819 770-3645	Boutique Luc Mathieu 2622, rue King Ouest À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke 819 823-3322 Néo-Santé 495, rue St-Georges, St-Jérôme 450-436-5548 Espace Santé Beauté Johanne Verdon 127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno 450 653-6009 Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galeries Rive-Nord 100, boulevard Brien, Repentigny 450 657-2032 Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933 Vitavie au naturel 3333, du Carrefour Promenade, Beausport 418-667-0070 SANTÉ EN DIRECT Ligne ouverte avec Johanne Verdon Sur les ondes de CJLV 1570 AM et CJMS 1040 samedi et dimanche de 8h à 11h et sur CJMS 1040 jeudi de 11h à 12h 450-680-1570 1-866-895-3142 Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365 Ligne extérieure: 1 800 272-1365 lundi au vendredi : 9h à 17h Samedi et Dimanche : 8h30 à 17h
--	---	---





MONDE

L'indignation



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Pour souligner son 93^e anniversaire, Stéphane Hessel a publié un opuscule dénonçant la dictature de l'argent et appelant à la protestation généralisée. C'était en octobre 2010 et le vieil humaniste avait du flair. Non seulement son *Indignez-vous!* s'est-il vendu à plus de 4 millions d'exemplaires, mais il a aussi inspiré le mouvement de révolte qui a déferlé sur la planète en 2011, de l'Espagne à la Grèce, en passant par Wall Street et Montréal.

Son manifeste n'était pas le plus adroit des coups de gueule, mais il tombait à point. Belle fin de carrière pour l'ancien résistant qui a mené de front une carrière de diplomate, d'écrivain et de militant.

Stéphane Hessel est mort, mardi, à l'âge de 95 ans. Il laisse derrière lui des protestataires fatigués, des révolutions qui dérapent... mais tout autant de raisons pour nourrir l'indignation. En voici quelques-unes, inspirées par l'actualité récente.

L'irresponsabilité

L'ONU vient de rejeter les demandes d'indemnisation des

proches des victimes de l'épidémie de choléra qui s'était abattue sur Haïti en octobre 2010. Plus de 7000 Haïtiens en sont morts et des centaines de milliers ont été contaminés. L'épidémie s'est apaisée depuis, mais n'est pas disparue pour autant.

Stéphane Hessel est mort, mardi, à l'âge de 95 ans. Il laisse derrière lui des protestataires fatigués, des révolutions qui dérapent... mais tout autant de raisons pour nourrir l'indignation.

Raison du rejet: l'ONU estime que la plainte est «irrecevable». On peut comprendre que l'organisation internationale répugne à s'embarquer dans un processus de compensation complexe et coûteux. Mais malgré des études successives confirmant qu'un contingent de Casques bleus népalais est à l'origine de l'infection, les Nations unies s'entêtent à jouer l'autruche. Elles n'ont jamais reconnu leur responsabilité dans cette catastrophe humanitaire.

Pourtant, les épidémiologistes sont formels: les premiers cas de choléra sont apparus après que les Casques bleus népalais ont déversé des eaux d'égout dans un affluent de la rivière l'Artibonite. Ils n'ont pas fait exprès pour contaminer les eaux voisines de leur campement. Ils ignoraient probablement que l'un d'entre eux était porteur de la funeste bactérie. Mais leur négligence a causé des milliers de morts, dans un pays déjà à terre à cause du séisme de janvier 2010. Par respect pour les victimes, mais aussi pour

Benoît XVI a accepté sa démission parce que l'homme approchait de l'âge de la retraite. Mais la décision survient à la suite de la publication d'un article-choc par le journal *The Observer*, citant des prêtres qui accusent le cardinal de «conduite déplacée.»

Un autre cardinal catholique, Roger Mahony, de Los Angeles, fait l'objet d'une pétition visant à l'empêcher de participer à l'élection du prochain pape. Raison: il a protégé des prêtres pédophiles.

Décidément, ces histoires d'agressions sexuelles et de pédophilie collent à la peau de l'Eglise catholique. Le prochain pape finira-t-il par se rendre à l'évidence? Le célibat des prêtres n'est pas bon pour la santé. Ni celle des ecclésiastiques ni celle de ceux qui ont à les fréquenter...

Le délire

En Tunisie, de jeunes salafistes s'en sont violemment pris à un groupe d'étudiants qui s'apprétaient à exécuter le fameux *Harlem Shake*, le numéro de danse vaguement impudique qui fait fureur ces jours-ci sur YouTube. En Égypte, c'est la police elle-même qui a décidé de stopper la danse virale, en arrêtant quatre étudiants en pharmacologie qui s'étaient filmés en train de danser le *Harlem Shake* en petite tenue. C'est du délire: ils ont pas d'autres problèmes, dans ces pays?

MICHELLE OBAMA 2.0



LA FRANGE

À la veille de l'investiture de son mari pour son deuxième mandat à la présidence des États-Unis, Michelle Obama s'est offert une nouvelle coupe de cheveux. Adieu la raie au milieu et les cheveux tirés en arrière, bonjour la frange! Un choix que la première dame, 49 ans, a imputé à la «crise de la quarantaine». «Je ne pouvais pas m'acheter une voiture sportive. On ne me laissera pas pratiquer le saut à l'élastique. J'ai donc coupé ma frange», a-t-elle ironisé la semaine dernière lors d'une entrevue télévisée. Sa nouvelle tête lui a valu d'être qualifiée avant-hier de «Madonna des premières dames» par la chroniqueuse du *Washington Post* Kathleen Parker, qui a salué cette «femme qui se réinvente et ne craint pas de troubler le paysage».



L'OSCAR

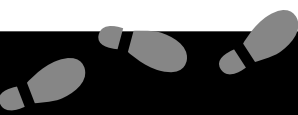
S'il faut en croire sa porte-parole, Michelle Obama ne pouvait, en tant qu'«amatrice de cinéma», refuser l'invitation des producteurs de la soirée des Oscars à annoncer de la Maison-Blanche l'Oscar du meilleur film pour *Argo*. À l'évidence, la première dame était resplendissante dans sa robe lamée argent de Naeem Khan. Mais sa participation inattendue à cette grand-messe télévisée n'a pas plu à tout le monde. Certains critiques y ont vu un renvoi d'ascenseur gênant de la part des Obama, qui doivent en partie à l'argent d'Hollywood leur maintien à la Maison-Blanche. D'autres ont dénoncé une opération marquée au coin de la propagande ou de la frivolité. Mais les critiques de Michelle Obama peuvent se rassurer: elle n'annoncera pas l'identité du prochain pape.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK – Barack qui?

Depuis le début de son second mandat, le président des États-Unis se fait souvent voler la vedette par sa femme, qui se retrouve sur toutes les tribunes, ou presque, n'en déplaie à ses détracteurs. Plus charismatique et décontractée que jamais, Michelle Obama donne l'impression d'avoir été libérée par la réélection de son mari. Elle n'a certes pas abandonné ses causes les plus chères, dont la lutte contre l'obésité infantile. Mais elle se présente désormais au public avec une plus grande audace, comme l'explique, en trois temps, notre correspondant.



LA DANSE

Au moment d'écrire ces lignes, la vidéo virale avait été regardée près de 11 millions de fois sur YouTube. Elle montre l'animateur de NBC Jimmy Fallon déguisé en femme et Michelle Obama en train d'interpréter une chorégraphie parodique intitulée «Évolution de la danse des mamans». Cela se passait vendredi dernier sur le plateau de l'émission *Late Night with Jimmy Fallon* et cela devait servir à relancer la campagne *Let's Move* de la première dame contre l'obésité. Vers la fin de la vidéo, Jimmy Fallon quitte le plateau et Michelle Obama reste seule pour offrir une démonstration plutôt convaincante du «dougie». Disons que Laura Bush ou sa belle-mère ne s'y seraient pas risquées.

Le déclin moral

Plus le conflit israélo-palestinien s'éternise, plus les opinions se radicalisent, en Israël comme en Palestine. Un récent sondage documente ce phénomène avec des chiffres effarants. Ça concerne les relations des Juifs israéliens avec leurs compatriotes arabes, qui composent 20 % de la population de l'État hébreu.

En vrac: près de 60 % de Juifs israéliens préfèrent que les postes gouvernementaux soient occupés par des Juifs plutôt que des Arabes; 49 % souhaitent que l'État accorde un traitement préférentiel aux citoyens juifs; 42 % ne veulent pas vivre dans des immeubles où habitent des Arabes; 42 % ne veulent pas que leurs enfants fréquentent les mêmes écoles que les enfants arabes.

Et un tiers voudrait priver les citoyens arabes de leur droit de participer aux élections israéliennes.

La gauche israélienne déplore depuis longtemps l'érosion morale qui découle de l'occupation d'un autre peuple. C'est ce qu'illustre ce sondage, reflétant, selon le journaliste israélien Gideon Levy, l'image d'une société «très, très malade...»



Pour joindre
notre chroniqueuse:
agruda@lapresse.ca

SYRIE

Washington augmente son aide aux opposants

AGENCE FRANCE-PRESSE

ROME — Les États-Unis ont annoncé hier une aide supplémentaire de 60 millions de dollars à l'opposition politique syrienne et, pour la première fois, des aides directes non létales à la rébellion, sans franchir le pas de la livraison d'armes.

Peu après, la Coalition nationale de l'opposition a annoncé le report sine die de sa réunion prévue demain à Istanbul pour désigner un «premier ministre» pour le futur gouvernement en territoire rebelle, tandis que les rebelles se sont emparés d'une célèbre mosquée dans le centre d'Alep (Nord).

«Les États-Unis vont fournir 60 millions de dollars d'aide non létale pour soutenir les besoins opérationnels» de la Coalition, a déclaré à la presse le secrétaire d'État américain John Kerry, en marge d'une conférence internationale à Rome, au côté du chef de la Coalition Ahmed Moaz al-Khatib.

Rations militaires

Par ailleurs, et pour la première fois, le secrétaire d'État a annoncé «qu'il y [aurait] une aide directe, mais non létale, au Conseil suprême militaire» syrien (CSM), qui chapeaute les rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL) sous forme d'«aide médicale et de nourriture».

Il s'agit concrètement de «rations militaires alimentaires et d'aides médicales», selon des diplomates américains.

Washington fournissait déjà depuis des mois une aide non létale d'une valeur de 50 millions de dollars (équipements de communication, aide médicale, formation), mais cette assistance était acheminée via l'opposition politique syrienne et des ONG, à l'extérieur du pays.

«Nous ne pouvons pas prendre le risque de laisser ce pays, au cœur du Moyen-Orient, être détruit par des autocrates brutaux ou détourné par des extrémistes», a expliqué M. Kerry. En soutenant la Coalition et l'ASL, «nous rejetons ces deux choix, et nous plaçons aux côtés de ces Syriens qui se battent pour le droit de choisir la dignité, la démocratie et la justice».

QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

MALI ILSE PAQUIN, COLLABORATION SPÉCIALE



La nouvelle vie de Benoît XVI

ROME — Au son des cloches de la basilique Saint-Pierre, le chef sortant de l'Église catholique a quitté le Vatican à bord d'un hélicoptère blanc hier soir. À quoi ressemblera sa vie de pape à la retraite? Voici quatre mots pour mieux le comprendre.

PHOTO ALESSANDRO BIANCHI, REUTERS



PHOTO ANDREW MEDICHINI, ASSOCIATED PRESS

Contemplation

Après un bref séjour à Castel Gandolfo, la résidence d'été papale, Benoît XVI emménagera dans le monastère Mater Ecclesiae dans les jardins du Vatican. « Je ne retourne pas à une vie de voyages, de rencontres, de réceptions, de conférences », a-t-il précisé à sa dernière audience mercredi. Il se consacrera à « la prière et la méditation », mais aussi à son amour pour les livres – il en possède 20 000 – et les chats. Contessina, une chatte au pelage noir et blanc, attend déjà ses câlins à Mater Ecclesiae.

Chaussures

En quittant la papauté, Joseph Ratzinger dit également adieu à ses fameuses chaussures rouges faites sur mesure par un cordonnier romain. Il enfilera chaque jour des mocassins marron qui lui ont été offerts à son voyage au Mexique en 2012. Il s'est également départi de son anneau d'or papal qui a été détruit avant son départ du Vatican. Il portera toujours une soutane blanche, mais différente de celle de son règne.

Parachute doré

Même s'il vivra cloîtré comme un moine, ce sera toutes dépenses payées, avec des religieuses à son service. Et il aura droit à une pension de 3400 dollars (2500 euros) par mois, si l'envie lui prenait de faire quelques folies chez les libraires devant la place Saint-Pierre. Il continuera également à jouir des mêmes services de santé que pendant son pontificat. Nous avons appris ce mois-ci que les piles de son stimulateur cardiaque (*pacemaker*) avaient été remplacées trois mois avant l'annonce de son départ.

Émérite

Comment appelle-t-on un pape à la retraite? C'est une question qui a dû donner bien des maux de tête aux experts en droit canon. Ils ont finalement opté pour « Sa Sainteté Benoît XVI, pape émérite ». Un peu comme les présidents américains se font toujours appeler « président » après avoir quitté la Maison-Blanche. Benoît XVI conservera le titre « Sainteté ». Parions que les Romains continueront entre eux à l'appeler « Benedetto ».

Duvalier face à ses victimes

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK
COLLABORATION SPÉCIALE

PORT-AU-PRINCE — « Quand j'y pense, ça me fait rire » a lancé hier Jean-Claude Duvalier au sujet de sa responsabilité dans les exactions qui lui sont reprochées durant son régime de 1971 à 1986. Après avoir ignoré ses deux précédentes convocations, l'ex-dictateur haïtien a dû faire face pour la première fois hier à certaines de ses victimes, en Cour d'appel.

Durant une audience mouvementée de plus de cinq heures, l'ancien chef d'État a répondu à près d'une vingtaine de questions concernant ses agissements alors qu'il dirigeait le pays.

La Cour d'appel haïtienne évalue présentement la légalité de deux séries de plaintes déposées contre « Bébé Doc ». L'État haïtien le poursuit pour fraude et association de malfaiteurs, tandis que des victimes présumées de son régime ont déposé plainte pour atteintes graves aux droits de l'homme.

Calme et visiblement fatigué, M. Duvalier, en complet bleu et cravate grise, était assis aux côtés de sa compagne de longue date, Véronique Roy, toujours derrière ses lunettes fumées. Il a dicté ses réponses au greffier, qui les a ensuite répétées à la Cour.

Dans une salle d'audience bondée, il a affirmé qu'il n'a jamais eu un contrôle personnel des finances de l'État, ni de comptes en banque à l'étranger, avant que les juges ne reportent l'audience.

Bilan positif

« Toutes sortes de délinquants étaient à Fort-Dimanche », a-t-il dit au sujet des prisonniers politiques détenus dans la prison tristement célèbre. Devant le cas

d'emprisonnement extrajudiciaire d'un célèbre joueur de soccer, il a appelé à de la « fumisterie », affirmant que Robert Duval avait été très bien traité.

« C'est la première fois que j'apprends les raisons de mon arrestation », a lancé M. Duvalier à la sortie de la Cour. Il dit avoir vu 180 personnes mourir sous ses yeux durant son séjour de 17 mois à Fort-Dimanche.

Jean-Claude Duvalier a également dit faire un bilan positif de ses années en poste, « et ce, dans tous les domaines », avant d'accuser les ONG pré-

« C'est un premier pas, mais c'est très encourageant. On a réussi à amener un dictateur devant le tribunal. »
—Danièle Magloire, porte-parole du Collectif contre l'impunité

sentes dans le pays à l'époque d'avoir tenté de déstabiliser son pouvoir plutôt que de favoriser l'implantation de la démocratie.

« C'est un premier pas, mais c'est très encourageant », a pour sa part affirmé après l'audience Danièle Magloire, porte-parole du Collectif contre l'impunité, qui représente la majorité des personnes qui ont porté plainte. « On a réussi à amener un dictateur devant le tribunal. »

C'est en effet la première fois dans l'histoire de ce pays qu'un ancien dirigeant est forcé de comparaître devant une cour de justice. L'audience préliminaire de Jean-Claude Duvalier se poursuivra jeudi prochain.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Corée du Nord Kim Jong-un et Dennis Rodman côte à côte

Le numéro un nord-coréen, Kim Jong-un, a assisté hier à Pyongyang à un match de basket-ball avec Dennis Rodman, star à la retraite du basket américain, a rapporté l'agence de presse chinoise Xinhua (Chine nouvelle). M. Kim et l'ancienne vedette de l'équipe des Bulls de Chicago ont regardé côte à côte ce match entre douze joueurs nord-coréens et quatre joueurs de l'équipe américaine des Harlem Globetrotters, divisés en deux équipes de huit, a précisé l'agence officielle chinoise, citant des témoins. Dennis Rodman, 51 ans, quintuple champion de la NBA, était arrivé

mardi dans la capitale de la Corée du Nord avec une délégation d'entraîneurs et de joueurs des Harlem Globetrotters pour une visite de bonne volonté relevant de la « diplomatie du basket ». Selon Xinhua, qui dispose d'un bureau à Pyongyang, Rodman a qualifié de « regrettable » l'état actuel des relations entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), nom officiel de la Corée du Nord. « Personnellement, je suis un ami du maréchal Kim Jong-un et du peuple de la RPDC », a-t-il déclaré, selon l'agence.
— Agence France-Presse

WikiLeaks Manning voulait « provoquer un débat public »

Il comptait « provoquer un débat public » : d'une voix ferme et assurée, le soldat Bradley Manning a exposé hier pour la première fois ses motivations dans l'une des plus importantes fuites de documents confidentiels de l'histoire américaine. Lisant pendant plus d'une heure une déclaration rédigée en prison, l'ex-analyste de renseignement en Irak, âgé de 25 ans, a expliqué pourquoi il est devenu la « taupe » de WikiLeaks en lui transmettant, entre novembre 2009 et mai 2010, des documents militaires américains sur les guerres en Irak et en Afghanistan et 260 000 dépêches du département d'État. « Je croyais que la publication [des documents] pourrait provoquer un débat

public sur notre politique étrangère et la guerre en général », a-t-il expliqué à la juge Denise Lind. Il a par ailleurs annoncé son intention de plaider coupable pour 10 chefs d'accusation sur les 22 pour lesquels il est poursuivi, mais se considère innocent des accusations les plus graves, dont celle de « collusion avec l'ennemi » passible de la réclusion à perpétuité. Manning s'est présenté comme un jeune soldat engagé à 20 ans dans l'armée pour avoir une « expérience du monde tel qu'il est » et pour bénéficier d'une bourse d'étude à l'université. Mais il dit s'être peu à peu retrouvé en porte-à-faux avec une armée qui « ne semblait pas accorder de valeur à la vie humaine ».
— Agence France-Presse

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration

Guy Crevier > Président et éditeur

Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Mario Girard > Directeur principal de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Les questions



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Comment avoir une langue forte si, en tant que nation, nous sommes faibles? Une langue riche si, individuellement, nous la parlons pauvrement? Une langue attirante si, comme société, nous ne sommes pas attrayants? Alphonse Allais, qui cultivait une grande intelligence de la langue, disait (ce n'est pas sa plus géniale trouvaille): «Tout est dans tout et vice-versa.»

Or, le Québec traite ses problèmes en silos, comme s'ils n'étaient pas interdépendants. C'est peut-être notre plus grave erreur.

À compter du 12 mars siégera une commission parlementaire sur le projet de loi destiné à renforcer la loi 101. Avant de soumettre à la clé... anglaise la tuyauterie linguistique, peut-on se demander si, considéré dans toutes ses dimensions, le Québec est en position de force à l'aube de cette nouvelle bataille?

La santé du français a à voir avec l'école, l'affichage, la gouvernance locale, le bureau et l'atelier, bien entendu. Ce sont les domaines soumis depuis des décennies à la législation linguistique.

Cependant, la pérennité de la langue dépend aussi de tout le reste. De la vigueur de notre enseignement supérieur. De la splendeur de notre métropole et de la rigueur qu'on met à l'administrer. De la vitalité et de l'audace de notre économie. De notre culture, évidemment, et de son pouvoir de séduction. En somme, elle dépend des efforts individuels et collectifs consentis, ou non, dans le but de placer le Québec en position de force.

Car la langue des faibles s'étiole, rebute, puis disparaît.

Or, qu'enseigne l'actualité des dernières semaines... outre qu'un menu proposant des pâtes ou du bœuf grillé peut menacer la nation? Elle enseigne que, malgré des palabres infinis (ainsi que la quasi-guerre civile de 2012!), nous n'avons pas su régler quoi que ce soit en matière d'enseignement supérieur. Et que, ayant sciemment rendu Montréal ingouvernable, mais y avons aussi toléré la décrépitude physique et la corruption à grande échelle.

Et qu'est-ce qu'avaient déjà démontré les dernières années? Que nous avons cessé de comprendre comment fonctionne l'économie, compensant cette suicidaire ignorance par une ingéniosité sans bornes pour contrecarrer le moindre pro-

Qu'est-ce qui peut motiver l'« autre » à apprendre et utiliser notre langue ?

jet de développement. Et que, malgré les succès honorables de nos artisans de la culture, nous déployons des énergies folles afin de donner de celle-ci une image de forteresse assiégée, négligée, désargentée, au bord de la capitulation.

Dans cette sorte de Waterloo sociétal, qu'est-ce qui motivera l'« autre » à apprendre et utiliser notre langue?

Sera-ce la beauté et la noblesse du français de la rue – de kesse? Sera-ce la perspicacité et la dévotion des fonctionnaires de l'Office québécois de la langue française? Sera-ce la fiabilité et le magnétisme d'un gouvernement qui, parfaitement en phase avec la nation, ne recule jamais devant les décisions difficiles?

Que de questions, que de questions.

Haine relative



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

Comment déterminer si un propos est vraiment haineux, ou simplement choquant? La Cour suprême a beau avoir précisé ses critères cette semaine, ceux-ci laissent encore beaucoup de place à l'interprétation.

Le plus haut tribunal du pays devait déterminer si des tracts distribués par le chrétien militant William Whatcott au début des années 2000 constituaient des propos haineux interdits par la loi. Les feuillets, rédigés dans un style passablement exalté, dénonçaient le péril des relations sexuelles entre personnes de même sexe.

Le test de la Cour suprême repose sur des critères assez impressionnistes.

Les deux premiers avaient pour titres « Gardons l'homosexualité en dehors des écoles publiques de Saskatoon » et « Des sodomites dans nos écoles ». Les deux autres étaient constitués d'annonces de rencontres annotées de commentaires comme « des hommes se disent à la recherche de jeunes garçons ».

Conclusion? Les premiers exposent effectivement les homosexuels à la haine en les présentant comme une menace, et en invitant les lecteurs à leur faire subir un traitement discriminatoire. Mais les seconds, quoique choquants, « ne traduisent pas le degré de haine que requiert l'application de l'interdiction ».



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?

Un plan pour mettre en valeur les ruelles

par François Cardinal

LA QUESTION DU JOUR

Au moins 25 % des Canadiens adultes sont maintenant obèses. Ce pourcentage vous apparaît-il inquiétant?

Oui, 89% Non, 11%

Résultats à 18h, hier – 9290 répondants

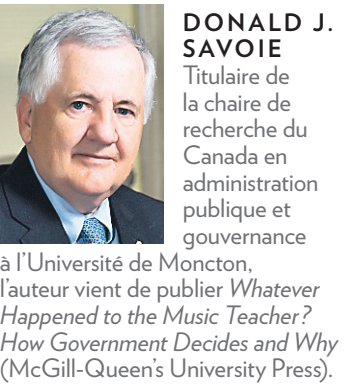
> NE METTONS PAS NOS HÉROS SUR UN PIÉDESTAL

Une opinion à lire en exclusivité à lapresse.ca/debats

OPINION

Fonctionnaires désemparés

C'est une erreur d'essayer de gérer le secteur public comme le secteur privé



DONALD J. SAVOIE
Titulaire de la chaire de recherche du Canada en administration publique et gouvernance à l'Université de Moncton, l'auteur vient de publier *Whatever Happened to the Music Teacher? How Government Decides and Why* (McGill-Queen's University Press).

L'idée qu'il était possible de rendre l'administration publique semblable à la gestion du secteur privé a été mal inspirée, mal avisée et coûteuse pour les contribuables.

La gestion du secteur privé se soucie uniquement du résultat financier et des parts de marché. L'administration du secteur public est une affaire d'opinion, de débat, et une question d'éviter le blâme dans un contexte politiquement chargé.

Dans le secteur privé, peu importe qu'on se trompe 40 % du temps, à condition de rapporter de beaux profits et d'augmenter les parts de marché. Dans le secteur public, peu importe que l'on ait raison 99 % du temps, si le 1 % du temps où l'on a tort donne lieu à un débat politique houleux à la période des questions et dans les médias. Le scandale des commandites, qui a dominé les médias entre 2004 et 2005, en fournit un exemple éloquent.

De nos jours, les fonctionnaires produisent toutes sortes de rapports et se démènent avec diverses obligations redditionnelles pour s'inventer un résultat financier. Résultat: Ottawa compte un surplus de hauts fonctionnaires du Parlement (de 8 à 14, selon la personne qui fait le compte) et déborde de méthodes de reddition de

comptes et de surveillance, et de rapports sur le rendement et de rapports d'évaluation.

Chaque année, des centaines de rapports sont charroyés au Parlement, où personne ne les lit dans la plupart des cas, à moins que l'un d'entre eux ne contienne des renseignements susceptibles d'embarrasser le gouvernement.

Shawn Murphy, ancien président du Comité des comptes publics du Parlement, a déjà mis des fonctionnaires au défi de laisser des pages blanches dans leurs rapports pour voir si quelqu'un le remarquerait. Il était persuadé que personne ne s'en rendrait compte.

Le vocabulaire professionnel au sein du gouvernement a au moins permis aux gestionnaires d'accroître furtivement les activi-

venus perturber deux rôles distincts que les secteurs public et privé ont assumés à travers les âges. Les fonctionnaires ont perdu leurs repères, ne sachant plus exactement comment ils doivent maintenant évaluer le rendement des gestionnaires, comment ils doivent fournir des conseils stratégiques, comment ils doivent collaborer avec leurs maîtres politiques et comment ils doivent dire la vérité au pouvoir politique et même à leur propre institution.

S'il y a une chose qu'on puisse dire, c'est que les récentes réformes de la gestion au sein du gouvernement ont amené les fonctionnaires à ressentir envers leur institution des sentiments plus mauvais qu'il n'est nécessaire.

Chaque année, des centaines de rapports sont charroyés au Parlement, où personne ne les lit dans la plupart des cas, à moins que l'un d'entre eux ne contienne des renseignements susceptibles d'embarrasser le gouvernement.

tés du gouvernement. L'examen effectué par le gouvernement Chrétien-Martin (1994-1998) s'est traduit par l'élimination de 45 000 postes, mais lorsque Stephen Harper a lancé son propre examen en 2011, les services gouvernementaux s'étaient accrus de plus de 70 000 postes. Des milliers de nouveaux postes de surveillance ont été créés à Ottawa pour gérer divers processus de reddition de comptes.

Les valeurs traditionnelles de la fonction publique ont été jetées à la poubelle, y compris l'engagement envers une culture de la parcimonie. Les efforts pour rendre le secteur public semblable au secteur privé sont

En conséquence, la fonction publique en tant qu'institution a rompu ses amarres traditionnelles. Se contenter d'affirmer que les gestionnaires du gouvernement doivent suivre l'exemple de leurs homologues du secteur privé, sans changer fondamentalement le fonctionnement des institutions politiques et administratives, était et demeure une recette infaillible pour un échec coûteux.

Une telle approche entraîne une hausse vertigineuse des coûts indirects du gouvernement, qui ne peut être attribuée aux programmes et aux services offerts au public.

À BIEN Y PENSER

Le suicide de Stéphane Archambault, du Service des incendies de Montréal, témoigne une fois de plus que le harcèlement psychologique peut être mortel. L'agresseur peut provoquer la mort de sa victime même si telle n'est pas son intention. Lorsqu'il tue à coups de mots, l'agresseur ne sera jamais traduit en justice et les sanctions qui peuvent lui être imposées sont parfois relativement légères. Dans ce cas-ci, la suspension de deux mois et demi de l'agresseur est complaisante et nettement insuffisante.

– Gilles Dussault, Québec

DÉBATS

Une dislocation spatio-temporelle



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Pour des gens de ma génération, qui ont connu le Québec d'avant l'effondrement de l'Église, un sommet provoque un sentiment de déjà vu. Ces grands-messes socio-économiques ont bien des similitudes avec les messes de mon enfance, avec leurs prêtres, leurs diacres, leurs rituels, et leurs palabres interminables. Sans oublier les louables efforts des fidèles pour lutter contre la somnolence.

Mais le Sommet sur l'enseignement supérieur de lundi et mardi a aussi suscité en moi un autre genre de réaction, que j'appellerais une dislocation spatio-temporelle, l'étrange sensation d'être transporté ailleurs, tant dans le temps que dans l'espace.

À certains égards, ce Sommet était une sorte de machine à voyager dans le temps. Il était difficile d'oublier le premier sommet, parce que c'est toujours le modèle, celui que René Lévesque a convoqué en 1982. Mais surtout, on n'a pas arrêté de multiplier les références à M^{re} Alphonse-Marie Parent, à qui le Jean Lesage avait confié la présidence d'une commission royale d'enquête sur l'éducation en 1961.

Le rapport Parent a joué un rôle central dans la Révolution tranquille. Mais ses travaux s'inscrivaient dans le contexte précis de l'époque, une société peu éduquée qui n'avait même pas de ministère de l'Éducation. Ses auteurs, par exemple, rêvaient de gratuité universitaire. *So what?* Jusqu'où peut-on s'inspirer d'une réflexion d'il y a un demi-siècle? J'y vois davantage une manifestation du passéisme rampant, de la tendance à la sacralisation qui s'empare du Québec dès qu'on touche à la Révolution tranquille.

Un sommet est censé refléter la réalité de la société. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé.

Mais le Sommet nous a emportés dans un autre voyage. Pas dans un autre pays, mais plutôt dans un autre monde, dans un Québec inventé, qui ne ressemble pas au Québec réel. Un sommet, en principe, est une réunion de partenaires censés représenter et refléter la réalité de la société dont ils sont issus. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé.

Qui étaient les participants? Des politiciens, beaucoup de syndicats, de nombreuses associations étudiantes, des organismes du monde de l'éducation, et une foule de représentants de la « société civile » – organismes patronaux, fédération des femmes, autochtones, conseil de la coopération, chantier de l'économie sociale – qui défendent chacun leur petit coin de jardin. Et surtout, beaucoup d'absents: les parents, les contribuables, de vrais employeurs, des chercheurs. Le vrai monde n'était pas là.

En plus, les participants, essentiellement des dirigeants et porte-parole d'organismes, peu importe qui ils représentent, appartiennent à une même caste, celles des professionnels du monde associatif, ce qui est également vrai pour les leaders étudiants. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient accueilli avec enthousiasme le principal consensus du forum, la multiplication des chantiers. Plus de réunions? Plus de colloques? C'est leur métier!

Ce qu'on observe aussi, c'est la convergence idéologique des participants, à l'exception du monde patronal. Nous étions en terre de casseroles, avec les étudiants, la surreprésentation syndicale, et la foule d'organismes sociaux qui penchent du même côté. On était loin de M. et M^{me} Tout-le-Monde, dont le portrait-robot nous a été donné par les derniers résultats électoraux. Tous ces partenaires sont en général à l'aise avec un gouvernement du Parti québécois, ce qui donnait au Sommet un petit air de réunion de famille où M^{me} Marois était comme un poisson dans l'eau.

Le hic, c'est que ce genre de rencontre s'appuie davantage sur la force d'inertie du corporatisme que sur le désir de changement. On l'a vu à la rapidité avec laquelle l'idée de moduler les frais de scolarité a été balayée. Et ça ne changera pas, parce que les étudiants, qui doivent incarner le renouveau, n'ont pas brisé le moule. Ils ont plutôt pris le relais de leurs aînés, comme si le Québec tournait en rond.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Comme plusieurs, je suis déçu de la décision de la première ministre Pauline Marois de ne pas geler (pour vrai) les droits de scolarité.

Vers un autre modèle

L'enseignement supérieur a enfin été au centre de l'attention médiatique



PIERRE PAQUETTE
Professeur d'économie au Collège de Maisonneuve, l'auteur a été député du Bloc québécois. Il collabore régulièrement aux pages Débats.

Ceux de gauche comme de droite qui souhaitaient que le Sommet sur l'enseignement supérieur soit un échec parce que de telles rencontres, selon eux, ne visent qu'à protéger les acquis des groupes participants, ont dû déchanter.

Loin d'être une nouvelle forme de corporatisme, le Sommet a montré que les acteurs du milieu avaient pris l'exercice très au sérieux. Non seulement personne n'a quitté le Sommet, mais manifestement, plusieurs auraient pris quelques heures de plus pour débattre.

Pour une rare fois au Québec, l'enseignement supérieur a été au centre de l'attention médiatique. Le public a pu prendre connaissance de l'ampleur des défis qui interpellent cette mission majeure de notre société. En définitive, c'est l'appui de la population à une vision ou une autre de l'éducation supérieure qui est la meilleure garantie de sa mise en œuvre par le pouvoir politique.

Avec les cinq chantiers, les différents acteurs du milieu ont un moyen de maintenir l'intérêt pour le sort de nos universités et de nos collèges, et une certaine pression sur le gouvernement. Plusieurs l'ont compris parce que tous semblent vouloir y participer. Cette approche de dialogue social renoue avec un des aspects les plus importants du modèle québécois.

Des questions aussi complexes que la gouvernance, le Conseil national des universités, l'offre de formation collégiale, la formule de financement et l'aide financière ne se décrètent pas et méritent d'être travaillés sérieusement, même si c'est le gouvernement qui décidera en dernier ressort, ce qui est normal. La méthode de travail du gouvernement est la bonne.

La première ministre a promis un réinvestissement de 800 millions de dollars dans la base de financement des universités. Il ne faudrait pas qu'elle oublie que le sous-financement vient en grande partie des coupes de 1994-1995 du gouvernement fédéral dans les transferts pour l'éducation postsecondaire qui ne les a jamais rétablis. C'est 820 millions par année dont le gouvernement du Québec est privé. Il serait temps d'exiger notre dû.

Comme plusieurs, je suis déçu de la décision de la première ministre Marois

de ne pas geler (pour vrai) les droits de scolarité. Je pense sincèrement que c'est un moyen d'arriver à la gratuité scolaire à tous les paliers. C'est une question d'équité parce que les droits de scolarité ont un effet sur l'accessibilité aux études, même les adversaires de cette option le reconnaissent maintenant.

Il faut par contre reconnaître que l'indexation des droits (70\$) n'a aucune commune mesure avec la hausse substantielle des libéraux (254\$) et qu'on a écarté des formules comme les universités à deux vitesses et la modulation des droits de scolarité selon les domaines d'étude. L'enjeu des frais afférents reste dans le débat public puisqu'il sera étudié par le chantier sur le financement des universités.

Le plus grand apport du Sommet a donc été le refus par les participants de la logique de marchandisation de l'enseignement supérieur, qui était encouragé par les libéraux et certains milieux. Cela ne signifie pas que la mise en place d'un autre modèle soit garantie.

La mobilisation et la vigilance des étudiants et de leurs alliés ne doivent pas cesser. Il faut bâtir sur les acquis du Sommet et poursuivre la bataille pour la gratuité. Le Sommet doit être vu comme une étape vers un autre modèle d'éducation supérieure.

LE DÉBAT DU JOUR

Sommet profitable à long terme?

Les décisions prises au Sommet sur l'enseignement supérieur auront-elles plutôt un impact positif ou négatif sur les universités québécoises et leurs étudiants?

LE CONSENSUS DE LA MÉDIOCRITÉ



MICHEL KELLY-GAGNON
PDG de l'Institut économique de Montréal, il s'exprime à titre personnel

L'impact de ce Sommet aura été essentiellement négatif pour les universités et leurs étudiants. Premièrement, non seulement le sous-financement de l'enseignement universitaire n'est-il pas réglé, il s'aggrave avec des compressions de 250 millions de dollars. De nouvelles sommes sont promises... dans plusieurs années. Pendant qu'on fait le choix de la médiocrité au Québec, l'enseignement dans les autres universités canadiennes sera constamment mieux financé que dans les nôtres. Deuxièmement, l'indexation des droits de scolarité n'est même pas suffisante pour maintenir la part des étudiants dans le financement de leurs universités, selon l'économiste Pierre Fortin. Autrement dit, les universités se retrouvent de plus en plus en situation de dépendance envers une seule source de revenus: les fonds publics de l'État liés aux aléas politiques. C'est sans doute pourquoi on a vu les directions accepter de nouvelles exigences de gouvernance et autres petites vexations. Enfin, les droits de scolarité demeurent uniformes, peu importe le domaine d'étude. Alors que les futurs médecins ne paient que 13% de leurs coûts de formation, les étudiants en sciences humaines en assument 40%. L'équité des droits modulés a été laissée de côté pour une solution mur à mur, pour servir le dogme inefficace de l'universalité.

ASCENSION D'UNE COLLINE



JANA HAVRANKOVA
Médecin endocrinologue

Il était essentiel pour le gouvernement de régler la question des droits de scolarité pour éviter un nouveau « printemps éralbe ». L'indexation de ces droits constitue la seule vraie conclusion du Sommet. Essentielle, mais très limitée. On n'a pas monté l'Everest, on a escaladé une colline montérégienne. De là, on aperçoit de vastes chantiers sur l'enseignement postsecondaire. Ces chantiers auraient dû se tenir logiquement avant le sommet. Toutefois, il fallait de toute urgence prévenir la crise qui menaçait de resurgir à propos de droits de scolarité pour l'année 2013-2014. Les vrais enjeux de l'enseignement supérieur sont pelletés vers les chantiers, qui – nous en sommes avertis – demeureront consultatifs. Pendant ce temps, les universités subiront des coupes budgétaires: pas de quoi améliorer la formation. À peu près tout le monde veut rendre l'université accessible. On parle de la « juste part » du financement, mais peu de l'offre des programmes universitaires, de leur qualité, des leurs résultats en ce qui concerne les emplois, la satisfaction personnelle, l'apport à la société. L'indexation des droits de scolarité ne règle absolument pas les questions fondamentales concernant l'enseignement supérieur. Espérons que les chantiers serviront à bâtir des fondations solides.

IL RESTE À TROUVER L'ARGENT



STÉPHANE LÉVESQUE
Enseignant en français au secondaire à L'Assomption

Plusieurs décisions ont été prises durant le Sommet et si elles sont effectivement toutes mises de l'avant (ce dont je doute fort, compte tenu des sommes en jeu), le milieu de l'enseignement devrait en sortir grandement amélioré. La création d'une loi-cadre pour les universités et la mise en place du Conseil national des universités devraient réduire le nombre de décisions douteuses prises par les équipes de gestion. Le scandale du CUSM, l'ilot Voyageur et l'interminable saga du CHUM ne représentent que quelques exemples de cas où les universités ont dilapidé des fonds. Le désir de faire le point sur l'offre de formation collégiale témoigne de la volonté de rendre le système plus flexible, moins sclérosé et mieux adapté. Le fait de réviser la formule de financement des universités et la promesse de plancher sur les frais afférents, le tout combiné à une volonté d'améliorer l'aide financière, devraient favoriser l'accessibilité aux études. L'embauche de professeurs améliorera les conditions de travail autant pour les élèves que pour le personnel, ce qui optimisera la qualité des services et, on l'espère, la valeur des diplômes tant convoités. Les idées sont là, la volonté aussi: il reste à trouver l'argent.

Faites aussi valoir votre point de vue sur www.lapresse.ca/debats

Doublement floués

Il y a les tricheurs, qui abusent de l'assurance-emploi, et le gouvernement fédéral qui s'est approprié les surplus des caisses



STÉPHANE PALLAGE
L'auteur est professeur et vice-doyen à la recherche de l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM).

En matière d'assurance-emploi, il y a deux mauvais joueurs: les tricheurs, ceux qui abusent du pot commun et obtiennent des allocations de chômage sans véritablement chercher du travail, et le gouvernement fédéral qui ne s'est pas gêné par le passé pour exproprier les surplus des caisses de l'assurance-emploi.

Le gouvernement Harper fait beaucoup état des tricheurs, les passagers clandestins, ceux qui bénéficient indûment des contributions des autres. Une des motivations importantes de la réforme de l'assurance-emploi est précisément la volonté de réduire le nombre de ces mauvais citoyens qui passent entre les mailles du filet.

Il est difficile de mesurer l'importance du phénomène, puisque par définition, il est souterrain. Les chercheurs pensent qu'aux États-Unis et au Canada, environ 20 % des demandes frauduleuses ne sont pas détectées par les mécanismes de surveillance des agences fédérales d'assurance-chômage, mais il n'y a pas de certitude sur ce chiffre.

Néanmoins, pour réduire le coût social supposé des resquilleurs, les gouvernements successifs ont limité la couverture d'assurance en imposant une période de contribution minimale, des périodes d'attente, des allocations inférieures à 100 % du revenu d'emploi passé et limitées dans le temps.

Les travailleurs qui contribuent à l'assurance-emploi ressentent directement dans ces restrictions le poids de l'existence des resquilleurs.

Mais revenons sur l'autre mauvais joueur. Depuis 1996, les gouvernements fédéraux ont prélevé 57 milliards dans les surplus de l'assurance-emploi. Cette caisse d'économie est



Les travailleurs qui contribuent à l'assurance-emploi ressentent directement dans ces restrictions le poids de l'existence des resquilleurs. Sur la photo, des manifestants contre la réforme accueillent Stephen Harper lors de son passage à Rivière-du-Loup, hier.

techniquement la propriété du collectif de travailleurs qui y a contribué. Nous pouvons gager sans difficulté qu'il aurait fallu un nombre considérable de resquilleurs bénéficiaires pour que le coût social s'élève à un tel chiffre. Les travailleurs sont donc doublement floués par l'appétit somme toute modéré des resquilleurs et par celui insatiable du gouvernement fédéral.

Le Québec s'interroge sur l'idée de rapatrier ou non le régime d'assurance-emploi. Dans son modèle actuel, ce n'est pas une bonne idée. On réduirait la taille du pot commun, ce qui, en assurances, signifie une plus grande difficulté d'offrir la même

couverture de risque. On ne résoudrait en rien l'éventuel problème des resquilleurs bénéficiaires. Les bougons existent aussi au Québec. Et

Le Québec s'interroge sur l'idée de rapatrier ou non le régime d'assurance-emploi. Dans son modèle actuel, ce n'est pas une bonne idée.

qui pourrait garantir aux travailleurs que le gouvernement du Québec n'aurait pas un jour l'idée d'imiter le gouvernement fédéral et de se servir des

surplus de l'assurance-emploi québécoise pour éponger les éventuels déficits budgétaires?

Si nous souhaitons rapatrier l'assurance-emploi, changeons de modèle. Plusieurs pays, comme le Chili ou le Brésil, ont mis en place des comptes individuels d'assurance-chômage. Ils fonctionnent un peu comme des comptes REER obligatoires: les travailleurs y contribuent pendant la durée de leur emploi, à concurrence d'un certain plafond, et ils peuvent en retirer des montants spécifiés lorsqu'ils sont sans emploi et ce pendant un temps déterminé. Les contributions sont déductibles d'impôts. Le compte individuel appartient au travailleur.

Il peut librement en bénéficier à sa retraite. Plus de possibilité de resquillage. Il n'y a pas de pot commun dont on puisse abuser. Plus besoin de surveillance des efforts de recherche d'emploi des bénéficiaires. Plus de possibilité d'expropriation d'éventuels surplus par un gouvernement.

L'idée est attrayante. Mais qu'arrive-t-il à ceux qui se retrouvent chômeurs alors que leur compte est vide? Subsiste pour eux une forme d'assurance-emploi traditionnelle, limitée dans le temps et dans la couverture.

Sommes-nous prêts à une telle innovation sociale? Elle serait bénéfique à plus d'une société.

L'Esprit saint soufflera-t-il du « bon bord » ?

Il y a un engouement pour le cardinal Ouellet, mais d'autres candidats sont plus intéressants si nous voulons que ça change



PIERRE FOREST
Bachelier en théologie, l'auteur réside à Jonquière.

Qui désirons-nous comme nouveau pape? Il est difficile pour un simple mortel de répondre à cette question sans d'abord s'intéresser à ce qui se passe actuellement à Rome, plus précisément au Vatican.

Que l'on soit croyant ou non, pratiquant ou non, catholique ou d'une autre religion, l'événement qui se déroulera au cours des prochaines semaines mérite notre attention. Pourquoi? Parce que le pape est la personnalité politique (au sens large) la plus importante sur la planète, avant même les présidents ou premiers ministres des plus puissantes sociétés actuelles dans le monde.

Actuellement, il y a un engouement pour un certain archevêque québécois, M^{gr} Marc Ouellet, que je respecte d'ailleurs parce qu'il est

un homme d'Église et qu'il mérite d'abord une reconnaissance de sa fonction avant de « lui lancer la première pierre ». Mais ce n'est pas mon premier choix. Il y a d'autres candidats plus intéressants si nous voulons que ça change.

Alors, qui est le mieux placé aujourd'hui pour apporter un vent de changement dans notre Église qui en a tant besoin?

Je suis favorable à l'élection d'un pape « non italien » et je dirais même « non européen », question d'aller puiser dans

Un pape qui accepterait de laisser plus de place aux femmes au sein de l'Église en terre québécoise, à titre de « projet-pilote », cela n'apporterait que du positif.

Toute personne qui s'amène à une campagne électorale (et c'est bien de cela qu'il s'agit – le fameux conclave) désire faire valoir ses forces, ses aptitudes et sa volonté de faire les choses autrement. C'est ce que Benoît XVI a fait au cours de son règne même si, parfois, ça a été contesté et très mal reçu (l'interdit de l'usage du condom dans des pays où le sida fait des ravages, par exemple).

les ressources humaines de l'Afrique ou de l'Amérique latine. Et d'amener un pasteur au Saint-Siège qui est davantage à l'écoute de la pauvreté sous toutes ses formes qu'à l'écoute des besoins d'organisation (structures, finances et édifices).

Car la pauvreté, c'est d'abord financier et matériel, mais c'est également tout ce qui touche les dépendances (jeu, sexe, drogues, alcool, pouvoir) et qui empêche

la personne humaine d'être en équilibre et en harmonie.

Donc un nouveau pape qui sera accueillant à toutes les cultures qui peuplent cette planète et qui ne demandent que des accommodements (on connaît ça, nous les Québécois, les accommodements) dans la manière de vivre notre spiritualité, notre religion (catholique ou chrétienne) et nos rites de passage. La pratique de la religion, c'est une affaire de tous les jours, pas seulement « du dimanche ».

Ainsi, un pape qui accepterait de laisser plus de place aux femmes au sein de l'Église en terre québécoise, à titre de « projet-pilote » par exemple, cela n'apporterait que du positif, puisque chez nous, l'égalité « homme-femme » fait partie de nos habitudes sociales et même politiques. Et cette ouverture amènerait déjà un vent de renouveau à cause du fait que la société a besoin de toutes les qualités que les femmes apportent là où elles sont engagées. Elles sont présentes actuellement, mais l'Église (officielle) ne les reconnaît pas dans leur entièreté. Et nous verrions apparaître des couples encore plus unis et plus engagés dans leur foi au sein de toutes nos communautés.

Ce ne serait qu'un début et un renouveau éventuel à l'importance de la vie spirituelle chez tout être humain. Nous pourrions voir naître davantage de communautés d'Église à « échelle humaine » (car il en existe déjà, mais en un trop petit nombre) en marge des paroisses officielles.

Continuons de rêver en espérant que l'Esprit saint soufflera « du bon bord » et qu'il influencera suffisamment les cardinaux afin qu'ils choisissent un nouveau leader catholique qui saura répondre à nos attentes et nos besoins.

SÉANCE DE SADOMASOCHISME

Patrick Deschatelets coupable d’homicide involontaire

CATHERINE HANDFIELD

Qualifiant les gestes du pompier Patrick Deschatelets d’« abominables, cruels et inhumains », le juge Claude Provost l’a déclaré coupable d’homicide involontaire et de négligence criminelle ayant causé la mort, hier, au palais de justice de Longueuil.

« La preuve démontre hors de tout doute raisonnable que ces gestes ont démontré une insouciance déréglée et téméraire à l’égard de la vie ou de la sécurité de la victime », a dit le magistrat. Pendant la lecture du jugement, l’accusé, qui est en liberté, est resté accoudé à côté de son avocat, faisant dos à la salle d’audience.

Le drame est survenu le 23 février 2008 lors d’une activité de sadomasochisme, au sous-sol du domicile de Patrick Deschatelets, dans la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville.

Environ 24 heures après le début de la séance, l’accusé a attaché un lourd collier de métal au cou de la victime, qu’il fréquentait depuis quatre mois. Le collier était attaché à une chaîne fixée au plafond, de sorte que la femme de 39 ans était contrainte de rester debout. Ses poignets étaient menottés.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Lors de son procès, Patrick Deschatelets a répété à plusieurs reprises que la victime, qui jouait le rôle de la « soumise », était consentante.

Patrick Deschatelets a retrouvé sa partenaire inconsciente après s’être absenté une vingtaine de minutes pour aller acheter des pâtes à l’épicerie. Elle est morte pendue par le poids du collier qui, aux yeux de juge, s’apparentait « davantage à un instrument de torture du

Moyen-Âge qu’à un objet de décoration, de parure ou d’ornement ».

Aucun cadre clair

Le juge Provost a souligné qu’il n’existe pas au Canada de décision ayant tracé les paramètres juridiques d’activités sadomasochistes.

Les adeptes peuvent suivre certaines recommandations, dont celles de ne pas abandonner une personne placée dans une situation de vulnérabilité. Il est aussi conseillé d’utiliser un code pour indiquer au partenaire de cesser une activité trop douloureuse.

Patrick Deschatelets, pompier à Montréal, n’avait pas pris ces précautions.

L’homme de 46 ans a fait subir à la victime « de multiples vexations de tous ordres » : il lui a, entre autres choses, administré des décharges de pistolet électrique (Taser) et demandé de boire son urine. « Son intégrité, son équilibre psychologique, sa liberté, sa dignité ont été durement mis à l’épreuve », a dit le juge Claude Provost.

Patrick Deschatelets a répété à plusieurs reprises que la victime, qui jouait le rôle de la « soumise », était consentante. Or, « cet argument est sans valeur d’un point de vue juridique »,

« La preuve démontre hors de tout doute raisonnable que ces gestes ont démontré une insouciance déréglée et téméraire à l’égard de la vie ou de la sécurité de la victime . »

— Le juge Claude Provost

a fait valoir le juge Provost. À titre de comparaison, il a souligné qu’un conducteur qui consent à ce qu’une personne pratique le surf en voiture pourrait faire face aux mêmes accusations.

En sortant de la salle d’audience, la sœur cadette de la victime a souri, soulagée par la conclusion de ces cinq années difficiles. « Ça été une catastrophe pour toute la famille », a-t-elle dit, soulignant la détresse qu’a pu ressentir le fils de la victime, qui n’avait que 9 ans lors du drame.

Les plaidoiries sur la peine auront lieu le 17 avril.

Six ans de prison pour avoir foncé sur deux adolescents

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour avoir foncé délibérément sur deux adolescents et blessé gravement l’un d’eux, Cédric Champoux Martin a été condamné à six ans de prison, ce matin, à Montréal.

« Le comportement délibéré de l’accusé en utilisant une automobile dans le contexte particulier de cette affaire, révèle un manque de jugement flagrant et une absence de sensibilité à l’égard de la vie d’autrui. Conscient d’avoir roulé sur le corps d’un enfant, il a choisi de quitter les lieux laissant les victimes à leur propre sort », a fait valoir la juge Nathalie Fafard, ce matin, dans sa décision sur la peine de l’accusé. Ce dernier avait 23 ans au moment des événements.

Les faits sont survenus le 26 septembre 2011, vers 16 h 30, dans une ruelle située entre les rues Lacordaire et

Louis-Veuillot. Les deux garçons de 15 et 13 ans marchaient côte à côte dans la ruelle quand une voiture a surgi à vive allure. Les deux adolescents se sont rangés pour laisser passer la voiture, mais celle-ci a plutôt foncé dans leur direction. Le plus jeune a pu s’aplatir sur une clôture, mais l’autre a été heurté de plein fouet. Il s’est retrouvé sur le capot puis a roulé sous les roues de la voiture, qui a continué son chemin. L’adolescent a subi de nombreuses fractures et une laceration du foie, et il est resté avec d’importantes séquelles.

L’accusé, de frêle stature, a aujourd’hui 25 ans. Il préfère se faire appeler Alicia parce qu’il se voit comme une femme. La juge a relevé qu’il prend des hormones pour sa transformation physique, mais qu’il ne veut pas subir d’opération pour changer de sexe.

Le jeune homme a des antécédents judiciaires, notamment pour menaces, vol qualifié et omission de se conformer à un engagement. Il aurait subi de la violence dans son enfance et a commencé à consommer de l’alcool à l’adolescence. Il a été décrit comme immature et impulsif. Il a foncé sur les jeunes parce qu’il les avait vus essayer d’ouvrir les portières de voitures garées dans la rue.

Au terme de son procès, l’accusé a été déclaré coupable de voies de fait graves, de voies de fait armées et de délit de fuite causant des lésions corporelles.

La procureure de la Couronne Nadine Haviernick suggérait sept ans de prison, tandis que M^e Sandra Brouillette, de la défense, proposait de 15 à 24 mois en plus de la détention provisoire, qui est de 17 mois. La juge a tranché.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

C’est dans ce camion que le ou les coups de feu ont été tirés.

Repentigny Un homme blessé par balle

Un quinquagénaire a été blessé par au moins une balle tirée par une de ses connaissances, hier matin, à Repentigny. Vers 10 h, les policiers ont été alertés par des voisins qui avaient entendu des coups de feu, place des Chevalins. À leur arrivée dans cette courte rue qui se termine en cul-de-sac, ils ont vu un camion Ford F-150 en plein milieu de la chaussée, la vitre du côté passager fracassée. Entre le camion et une maison, un homme marchait. « À notre arrivée, il a levé les mains en l’air

et s’est laissé arrêter sans résister. Il avait de légères blessures aux mains », a expliqué le sergent Bruno Marier, du Service de police de Repentigny. Dans la maison, les agents ont trouvé un autre homme, l’occupant des lieux, sérieusement blessé par balle. Une arme à feu a été saisie sur les lieux. C’est dans le camion que le ou les coups de feu ont été tirés. On ne craint pas pour la vie du blessé, qui est demeuré conscient durant son transport en ambulance.

— David Santerre

Enquête de la RAMQ La clinique Medisys 123 a facturé des frais illégalement

Après deux ans d’enquête et une situation rapportée plusieurs fois dans les médias, la Régie de l’assurance maladie du Québec (RAMQ) conclut que la clinique Medisys 123, à Montréal, a contrevenu à la loi en ayant facturé des frais illégalement à des patients. En mai 2010, la clinique de la rue Sherbrooke a instauré un service

de « conciergerie pédiatrique » appelé Service 123. En échange de 975 \$ par an et par enfant, les parents obtenaient une multitude de services comme des consultations d’urgence, l’injection de vaccins subventionnés et un service téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec un pédiatre ou une infirmière

spécialisée. L’enquête de la RAMQ a cependant démontré qu’un patient ne pouvait pas obtenir un rendez-vous avec un pédiatre s’il n’avait pas adhéré au service. Elle a aussi révélé qu’un patient ne pouvait pas être remboursé s’il n’avait eu besoin d’aucun service durant la période d’inscription. « Cette situation implique

l’existence d’une condition d’accès à un médecin, sous forme du versement d’un montant d’argent, ce qui est prohibé par la Loi sur l’assurance maladie », a indiqué la Régie dans son rapport. Les clients qui se sont fait facturer des frais illégaux peuvent faire une demande de remboursement à la Régie. — Émilie Bilodeau

MAISON SAMEDI

QUEL AVENIR POUR LES VIEILLES BANLIEUES ?

Tous les samedis dans

L'Association des Collectionneurs d'Armes du Bas-Canada

est un organisme sans but lucratif. Il a pour objectif de promouvoir la connaissance des armes anciennes et modernes. Il fait de plus la promotion d'une utilisation responsable des armes et du respect des droits des propriétaires d'armes. Les nouveaux membres sont les bienvenus.

2 mars 2013

4 mai

www.lca-canada.com

Résultats des tirages du : 2013-02-28

Sprinto

06 17 29 36 39

7 8 9 V D

Astro

Jour - Mois - Année - Signe

23 FÉVRIER 56 VERSEAU

Quotidienne 3 733 4 5846

Extra | **Triples** 01 16

4683239 22 31 41

banco

06 16 19 25 28 31 32 33 34 35

38 39 51 57 58 60 62 63 64 65

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

iPhone 4S maintenant à 0\$



 iPhone 4 

iPhone 4S (16 Go)

0\$¹

avec certaines ententes FLEXIbalance^{MC} de trois ans

599\$

sans abonnement

FORFAIT DU MOIS DE MARS À 45\$ PAR MOIS

Offert aux nouveaux clients et aux clients actuels. Rendez-vous dans un magasin Rogers dès aujourd'hui.

L'AVANTAGE
FLEXI-MAX
POUR TÉLÉPHONES INTELLIGENTS

REHAUSSEMENT EN TOUT TEMPS | PROTECTION DE L'APPAREIL
MODIFICATION DE VOTRE FORFAIT | **TECHXPERT ROGERS^{MC}**

 **ROGERS^{MC}**

 **ROGERS^{MC}**
concessionnaire autorisé

 **ROGERS** 

L'offre est d'une durée limitée et peut être modifiée sans préavis. Le prix des concessionnaires Rogers peut être inférieur. **1** Pour les nouvelles mises en service ou les rehaussements d'équipement dans le cadre d'un forfait Appels, Internet et textos de trois ans assorti de frais de service mensuels d'au moins 45\$. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et (ou) des frais d'annulation de service (le cas échéant) s'appliquent conformément à votre entente de service. Le solde de votre FLEXIbalance correspond à la somme des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et des frais de récupération des économies additionnelles sur l'appareil. Des frais uniques de mise en service allant jusqu'à 35\$ (les frais varient selon la province) peuvent s'appliquer. Pour tous les détails sur l'Avantage Flexi-Max pour téléphones intelligents de Rogers, visitez rogers.com/avantagefleximax. © 2013 Rogers Communications

MAGASINS ROGERS

MONTREAL

Carrefour de la Pointe
Place Bourassa
Galeries d'Anjou
Place Versailles
6476A, rue Jean-Talon Est
Centre commercial Le Boulevard
4455, rue Saint-Denis
1, rue De Castelnau E., bur. 101
3573, boul. Saint-Laurent
Centre Eaton
Place Ville-Marie
1015, rue Sainte-Catherine O.
2116, rue Guy
2360, rue Notre-Dame O., bur. 102
Centre Rockland
1201, av. Greene
Place Alexis-Nihon
9012, boul. de l'Acadie
5150, rue Jean-Talon O.
2100, boul. Marcel-Laurin
Place Vertu
Complexe Desjardins
Carrefour Angrignon
3339L, boul. des Sources
2814, boul. Saint-Charles
950, boul. Saint-Jean, bur. 3
Fairview Pointe-Claire

BELCEIL

Mail Montenach

BOUCHERVILLE

Promenades Montarville

BROSSARD

Mail Champlain

Place Portobello

Quartier DIX30

CHATEAUGUAY

Centre Régional Châteauguay

DELSON

28D, boul. Marie-Victorin

DRUMMONDVILLE

Promenades Drummondville

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1

Promenades de l'Outaouais

GRANBY

583, boul. Boivin

Galeries Granby

HULL

Galeries de Hull

442, boul. Saint-Joseph

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.

Galeries Joliette

LAVAL

2142, boul. des Laurentides

Centre Laval

1807, boul. Saint-Martin O.

Carrefour Laval

1273, boul. Curé-Labelle

241C, boul. Samson

LONGUEUIL

Place Longueuil

MAGOG

221, rue Principale O.

MONT-TREMBLANT

507, rue de Saint-Jovite

REPENTIGNY

494A, rue Notre-Dame

Galeries Rive-Nord

ROSEMERE

Place Rosemère

135, boul. Labelle

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno

SAINT-CONSTANT

Méga-Centre St-Constant

SAINT-EUSTACHE

360E, boul. Arthur-Sauvé

SAINT-HYACINTHE

Galeries St-Hyacinthe

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Carrefour Richelieu

Halles St-Jean

SAINT-JEROME

Carrefour du Nord

60, rue Bélanger

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

40, boul. Morin

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Centre Valleyfield

SHERBROOKE

1812, rue King O.

Carrefour de l'Estrie

SOREL-TRACY

Promenades de Sorel

TERREBONNE

1270, boul. Moody, bur. 10

Galeries de Terrebonne

TROIS-RIVIERES

Centre les Rivières

5335, boul. des Forges

5653, boul. Jean-XXIII

2, rue des Ormeaux, bur. 600

VAUDREUIL-DORION

64, boul. Harwood, bur. 101